

CONSEIL COMMUNAL DU LUNDI 22 DECEMBRE 2011

Sont présents : M.J.GOBERT, Bourgmestre-Président
Mme A.SABBATINI, MM.J.GODIN, ~~Ø~~-DESTREBEGQ, G.HAINE,
Mmes A.DUPONT, F.GHIOT, M.J.C.WARGNIE, Echevins
Mme D.STAQUET, Présidente du CPAS
~~M.B.LIEBIN, Mme C.BURGEON~~, MM.M.DUBOIS, Y.DRUGMAND,
G.MAGGIORDOMO, O.ZRIHEN, M.DI MATTIA, Mme T.ROTOLO, M.F.ROMEO,
Mmes M.HANOT, I.VAN STEEN, MM.J.KEIJZER, A.FAGBEMI,
A.GAVA, A.POURBAIX, L.DUVAL, J.CHRISTIAENS, M.VAN HOOLAND,
Mme F.RMILI, MM.P.WATERLOT, A.BUSCEMI, L.WIMLOT,
Mme C.BOULANGIER, M.V.LIBOIS, ~~Mme A.M.MARIN~~, MM.A.GOREZ,
J.P.MICHIELS, ~~G.DELPLANGQ~~, Mmes F.VERMEER, L.BACCARELLA D'URSO,
M.C.LICATA et Mme M.ROLAND Conseillers communaux
M.R.ANKAERT, Secrétaire
En présence de M.L.DEMOL, Chef de Corps, en ce qui concerne les points
« Police »

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- 1.- Questions d'actualité
- 2.- Centre Public d'Action Sociale – Budget 2012 – Examen et décision
- 3.- Zone de Police – Budget 2012- Examen et décision
- 4.- Dotation 2012 à la Zone de Police – Examen et décision
- 5.- Budget communal des services ordinaire et extraordinaire 2012 – Examen et décision
- 6.- Subventions 2012 – Examen et décision
- 7.- Animation de la Cité - Octroi des subsides aux sociétés carnavalesques de l'entité louviéroise pour l'année 2012 – Proposition – Examen et décision

La séance est ouverte à 19 heures 30.

Avant-séance

M.Gobert – Cette séance est très importante symboliquement puisqu'on peut considérer que c'est le dernier budget que nous voterons pour cette mandature. J'ose espérer que la présentation de lundi vous a convaincus et que nos débats seront constructifs et positifs.

M.Gobert - Nous allons donc commencer directement par le budget de notre CPAS, non sans avoir salué l'assemblée fournie qui suit nos débats.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- 1.- Questions d'actualité

Néant.

2.- Centre Public d'Action Sociale – Budget 2012 – Examen et décision

Madame Zrihen arrive en séance.

M.Gobert - Le premier point est relatif au budget de notre Centre Public d'Action Sociale, budget 2012. Qui demande la parole ? Monsieur Van Hooland, Monsieur Keijzer, Madame Hanot et Monsieur Michiels. Monsieur Van Hooland, vous avez la parole.

M.Van Hooland – Merci. Les dépenses sociales augmentent, c'est le moins qu'on puisse dire. Entre l'exercice 2011 et les prévisions 2012, le budget croît de 4 millions d'euros, passant de 47 à 51 millions. Mais en observant la tendance sur le moyen terme, les chiffres sont encore plus éloquents.

Le budget du CPAS présente, par rapport à 2008, une augmentation de près de 11,3 millions d'euros, soit 29 % de plus en 3 ans. Il faut bien reconnaître que bon nombre de facteurs de la hausse de ce budget sont hors de portée de l'action de la Ville (précarité croissante liée à la crise financière, coûts énergétiques, sauts d'index, exclusions de l'ONEM décidées par le fédéral). Mais si ces facteurs sont difficilement contrôlables, ils n'en sont pas pour autant imprévisibles.

En analysant ce budget 2012, nous remarquons que les prévisions budgétaires établies pour une série de services nous amèneront vers des désillusions.

En effet, nous avons l'impression que vous n'avez pas tenu compte de la situation de certains services au troisième trimestre 2011, qui indiquent pourtant clairement des résultats moins heureux que ceux initialement prévus, pour ne pas dire médiocres. Nous citerons comme exemples principaux :

1. l'aide sociale, où les recettes ont été moins importantes de 2 millions d'euros, avec un déficit déjà existant de 5.322.815 euros;
2. la cuisine centrale, le Laetare et les aides familiales, où les recettes ont été inférieures à celles escomptées de plus de 1 million d'euros. Or, les malis seront à reporter sur le prochain budget;
3. la Ferme Delsamme où tous les EFT sont forcément en déficit de par la nature même de leur mission, mais trop à notre goût. Même celle des ouvriers polyvalents dans laquelle vous fondiez beaucoup d'espoir.

Concernant ces EFT, dont l'objectif est certes louables, nous devons malheureusement constater qu'il est bien difficile, par manque de chiffres, de jauger leur efficacité sur leur long terme en matière de réinsertion professionnelle durable.

Mais dans le même temps, que nous réserve 2012 ? Nous connaissons les contextes politique et économique dans lesquels se trouve malheureusement notre pays. On nous prédit une période de rigueur budgétaire, alors que parallèlement, de plus en plus de citoyens font déjà appel à nos aides. Vous avez d'ailleurs prévu une augmentation du budget des revenus d'intégration de 1.327.500 euros.

Mais les nouvelles mesures fédérales concernant le chômage nous laissent penser que ce ne sera, en aucune manière, suffisant. La vague de radiations des allocations de remplacement à partir d'avril 2012 nous laisse penser que les demandes d'interventions feront plonger les comptes.

Pourtant, malgré la volonté affichée dans votre discours de mettre l'accent sur une meilleure gestion des finances, nous ne remarquons pas de gros changements pour de nombreux services, par rapport aux années précédentes. Les résultats restent dans le rouge. Il faut donc économiser et freiner les dépenses, tant que faire se peut, dit à juste titre Madame

Staquet.

Qu'en a-t-il été jusqu'ici ? Nous nous pencherons sur trois points :

- 1) le point stratégique;
- 2) les synergies
- 3) les résultats 2011.

Premièrement, au niveau du plan stratégique : en 2010, il avait été demandé aux différents services du CPAS de définir des actions pour atteindre les objectifs stratégiques déterminés (procédures de travail, participation active du personnel, amélioration du bien-être au travail et de la qualité du travail). Or, dans le rapport relatif aux économies d'échelle et aux suppressions de doubles emplois ou chevauchement d'activités de la Ville et du CPAS, nous constatons que, et nous citons :

« Faute de disponibilité et d'encadrement, absence au corps dirigeant, le projet est quasiment au point mort depuis début 2011. Ainsi, l'absence d'un collaborateur du CPAS a empêché que des analyses préalables soient menées. Nous venons donc de perdre une année complète. Pourtant, les problèmes économiques sont bien présents et toutes les sources d'économie sont importantes. Combien de temps faudra-t-il maintenant pour que nous gagnions en efficacité ? »

Deuxièmement, au niveau des synergies : dans une note de décembre 2011, nous constatons que d'autres pistes de synergie sont actuellement examinées, notamment celles avisant à fusionner les services techniques de la Ville et ceux du CPAS. Pourquoi avoir attendu autant de temps pour se rendre compte que des économies d'échelle étaient possibles à La Louvière ?

Vous nous faites savoir que vous êtes au début de l'analyse et qu'un travail colossal est à réaliser afin de bien définir les tâches effectuées par chaque service. Ces tâches ne sont-elles pas déjà connues ? Ne devriez-vous pas simplement vous attarder à un éventuel aspect légal ? Ici encore, à La Louvière, on a bien le temps. Les recettes sont si faciles qu'il n'est pas nécessaire d'activer le pas sur des projets visant à faire des économies.

Troisièmement, au niveau des résultats de 2011 : vous aviez annoncé deux grands projets (le début des travaux de rénovation des « Aubépines » et la mise en route de la cinquième filière EFT restauration). Ces engagements n'ont pas été tenus. Pire, alors qu'aujourd'hui, les dépenses doivent faire l'objet de toutes les attentions, les ratés du projet de rénovation des « Aubépines » engendrent un surcoût (environ 100.000 euros) aux finances communales, simplement parce qu'un dossier n'a pas été remis dans les temps.

Quant à la mise en oeuvre de la cinquième filière EFT, le financement escompté auprès de la Région wallonne a bien été attribué. Le Ministre André Antoine a d'ailleurs été sollicité par nos conseillers à plusieurs reprises pour ce dossier.

Finalement, nous rappellerons que l'objectif principal est d'apporter l'aide la plus adéquate et efficace possible, avec une qualité de bien-être au travail pour les collaborateurs du CPAS. Dans ce cadre, et en fonction de l'évolution de notre société, il n'est bien évidemment pas possible de réaliser des bonis partout. Par contre, nous pouvons faire en sorte de rendre les structures plus efficaces afin de réaliser des économies d'échelle et ainsi tendre vers l'équilibre budgétaire.

Enfin, et en guise de boutade, au CDH, nous pensons qu'au niveau budgétaire, il faut faire mentir le dicton « Rouge un jour, rouge toujours ».

Malgré toutes les incertitudes qui nous invitent à plusieurs rigueurs, nous constatons une très grande inertie dans la mise en place des décisions d'économie et un manque de vision à moyen et long terme.

Ce budget 2012 se veut-il pas trop pessimiste, en prévision des communales 2012 ? La présence

de plus en plus de jeunes bénéficiaires du revenu d'intégration ne sonne-t-elle pas comme un triste aveu de faillite des politiques économique, sociale, familiale et d'éducation de ces dernières années ?

Voilà pourquoi nous voterons abstention au budget ordinaire et extraordinaire. Merci.

M. Gobert – Merci, Monsieur Van Hooland.

M. Keijzer – Merci, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente du CPAS. Je voudrais partir de quelques points précis mentionnés dans les documents. Dans le budget extraordinaire, je cite, je trouve : « Nous avons effectué un tri entre les dépenses indispensables et les dépenses utiles. Un budget fortement épuré (moins d'un million d'euros). C'est comme si on ne réagit que quand on ne peut plus faire autrement. On ne fait que le strict obligatoire. »

Pourtant, il y a, dans le service extraordinaire, un boni de $\frac{3}{4}$ million d'euros, de 728.000 euros. Je voudrais avoir des explications. Pourquoi on ne pourrait pas utiliser ça pour la hausse des besoins sociaux ?

Il y a 25 logements de transit d'urgence. Ces logements – et vous le dites bien dans vos documents – ne répondent nullement aux besoins parce qu'ils sont continuellement occupés par des familles qui ne trouvent pas ailleurs un logement à un prix abordable, qui fait que pour les familles qui sont dans la nécessité urgente d'avoir un logement, un toit, vous êtes impuissants. Alors, il y a un problème, 25 logements, bien sûr, c'est en-dessous de tout, d'où mon inquiétude de fond. Vous semblez partir exclusivement des moyens et pas assez des besoins réels de la population. C'est plutôt une politique défensive. Il semble manquer une vision d'ensemble pour vraiment s'attaquer aux problèmes de toute la population, de vraiment développer un projet social pour toute la population.

J'ai déjà donné l'exemple des logements d'urgence. Au niveau santé – vous savez bien que c'est mon dada – je vais quand même développer un peu plus mes pensées. Je suis continuellement confronté avec les problèmes. Effectivement, vous mentionnez des outils utiles :

- Relais Santé, pour un public très limité mais bien sûr, c'est un travail utile pour les sans-abri;
- la carte pharmaceutique qui est un dérivé de la carte médicale qui est seulement pour les médicaments. Heureusement, maintenant, on va l'élargir à un public un peu plus large.

Mais, j'insiste, ces mesures ne s'appliquent pas à tout le monde qui est dans le besoin. C'est en général ce que je constate dans mon travail quotidien. Il y a des mesures « carte tiers payant », statut OMNIO, dossier médical global. Depuis le 1er décembre, la consultation à 1 euro pour les OMNIO ou VIPO, la consultation avec ticket modérateur à zéro si la consultation est urgente (ce n'est pas pour les visites à domicile), mais toujours la même chose, le même constat, c'est uniquement pour certaines catégories de la population qui sont effectivement dans le besoin, mais ce n'est pas qu'eux qui sont dans les difficultés. En plus, il faut toujours faire la démarche. Le patient doit demander, ce n'est pas un droit automatique. Cela pose aussi beaucoup de problèmes. La même chose pour la carte pharmaceutique d'ailleurs.

J'ai reconsulté le site des statistiques avec les données plus récentes de l'accessibilité aux soins. C'est l'enquête de santé par interview 2008 par l'Institut Scientifique de Santé Publique. J'ai constaté qu'en Hainaut urbain, 49 % des familles interrogées déclarent que les soins de santé sont trop élevés pour eux, comparés avec, pour la Belgique, en général 30 % aussi. Il faut quand même le dire aussi.

J'estime, pour La Louvière, que ça dépasse certainement les 50 %. Cela veut dire que c'est la moitié de la population qui a des difficultés. Vos mesures, même si elles sont peut-être de bonne intention, elles ne résolvent pas vraiment le problème. Je suis souvent confronté avec de jeunes familles qui travaillent, mais qui ont des problèmes de santé au niveau de leurs enfants, et dans l'urgence, ils ne savent pas à qui s'adresser. Je suis aussi souvent confronté avec des patients

justement envoyés dans notre maison médicale par le CPAS, par les assistantes sociales du CPAS, en disant qu'on est le dernier recours parce que le patient n'ose pas se présenter chez un autre médecin par peur de devoir payer la consultation, par peur de ne pas être reçu parce qu'il ne sait pas payer, par exemple.

Il y a Olivier Barre, Responsable de la Communication à la Mutuelle libérale à La Louvière, que je voudrais bien citer (c'est une source non suspecte). On se rend compte de plus en plus souvent que ce sont surtout les classes moyennes qui souffrent de la situation, et non seulement les personnes les plus défavorisées. En effet, après avoir payé tous leurs frais, il arrive qu'elles se retrouvent avec un budget des plus serrés. Conclusion, la couche de la population qui a des difficultés à affronter les soins de santé est beaucoup plus large.

Quelle est l'évolution de la problématique de l'inaccessibilité financière aux soins de santé à La Louvière ? Je vais citer la note générale et quelques citations : « Les demandes de prise en charge des frais nécessaires aux soins médicaux sont en forte hausse entre 2007 et 2011 (1.984 demandes en 2007, 2.375 en 2010, 2.620 demandes extrapolées pour 2011). Cela fera une augmentation de 32 %. »

Une autre citation : « Une partie de plus en plus importante de personnes dont on pouvait penser, jusqu'il y a peu, qu'elles ne faisaient en aucun cas partie de notre public, commencent à frapper à la porte du CPAS pour une aide complémentaire puisqu'elles ne peuvent plus joindre les deux bouts. » De nouveau, le public est très large.

Les mesures prises par la majorité (270 cartes pharmaceutiques déjà mises en circulation), c'est plutôt marginal par rapport aux problèmes. Relais Santé, certainement, c'est un bon travail, mais c'est très marginal. On sait très bien qu'on a engagé une deuxième infirmière, mais quand on regarde le nombre de prestations (117 en 2011), c'est assez marginal comme travail – et je félicite leur travail parce que c'est un travail engagé - mais par rapport aux besoins, je veux dire.

Les débats qui ont eu lieu dans le passé sur la nécessité oui ou non d'une maison médicale communale, c'était une proposition du PTB. Les discussions ont eu lieu au CPAS parce que la majorité, le Bourgmestre avait dit : « On ne va pas suivre le rythme du PTB, on a notre propre rythme de travail. » Effectivement, au CPAS, j'ai contribué à cette étude de faisabilité, aux discussions. Effectivement, cette étude de faisabilité confirme ce que j'ai dit tantôt : les patients ne vont pas voir le médecin généraliste parce qu'ils ne savent pas si le médecin généraliste va faire le tiers payant, ne savent pas s'ils vont y avoir droit; ils ont honte de se présenter.

L'étude de la Mutuelle chrétienne, pourquoi je dis ça ? Parce qu'en fait, dans la discussion, on a dit : « Pour le médecin généraliste, il n'y a aucun problème, il y a un accès absolu ». Mais en fait, toutes les données que je viens de donner jusqu'à maintenant, ça met une nuance importante à ce sujet-là. La Mutuelle chrétienne a aussi fait une étude au niveau des soins postposés dans la population belge (+ 12 % postposent les soins de santé suivant cette étude). Un des soins que les gens postposent, ce sont justement les consultations chez le généraliste.

Le Relais Santé envisage maintenant – là, je voudrais avoir un peu plus de spécifications – vous avez dit dans le texte qu'on va mettre en place une collaboration avec un médecin généraliste. En effet, le Relais Santé a constaté que lorsqu'il oriente les usagers vers une structure de soins de santé (médecin généraliste), la plupart du temps, ceux-ci ne s'y rendent pas. Pourquoi ces gens ne se rendent pas chez le médecin généraliste ? Le texte du CPAS nomme entre autres les problèmes financiers.

Je pense que je ne vais pas m'étaler plus. Je pensais encore dire beaucoup plus, mais je crois que l'essentiel est clair. A mon avis, on a besoin d'une structure qui peut accueillir toute personne en difficulté, même si c'est une situation passagère, de se faire soigner ou de soigner ses enfants. Pour cela, j'avais proposé une maison médicale communale où le patient ne doit pas payer la consultation. Comme seule garantie pour répondre à ce problème vaste dans la population de La Louvière. Merci.

M.Maggiordomo – Juste pour dire que notre système social est quand même bien fait. A partir du 1er décembre, tous les OMNIO peuvent consulter le médecin généraliste pour 1 euro. C'est juste une information.

M.Keijzer – J'ai été assez complet quand même dans mon exposé. Le problème est en plus que beaucoup de gens auraient droit au statut OMNIO, mais ils doivent en faire la demande. Le problème, c'est un problème de santé publique. Les gens qui ne savent pas se soigner ne viennent peut-être pas chez vous, confrère.

M.Gobert – Je pense que le débat dépasse notre budget. Vous avez terminé, Monsieur Keijzer ?

M.Keijzer – Je voudrais vraiment savoir pourquoi on a avorté ce projet ? Parce que la fois passée, au Conseil, on a dit : « C'est une question de périmètre dans lequel une maison médicale peut inscrire des patients. » On dirait que l'étude de faisabilité a été faite pour justement trouver des excuses pour ne pas ouvrir une maison médicale, parce que ça, c'est vraiment n'importe quoi. Je l'ai déjà dit, une maison médicale a le droit de définir son périmètre et comment elle le veut. Notre maison médicale a toute La Louvière comme périmètre. Il n'y a aucun problème. Je crois que tous les Louviérois seraient contents si cette structure existait dans n'importe quel endroit de leur commune.

Je ne fais pas la publicité pour ma maison médicale, loin de là. On est débordés par le travail. Ce que je fais maintenant, c'est oeuvrer pour une solution pour toute la population. Merci.

M.Gobert – Madame Hanot, vous avez la parole.

Mme Hanot – J'interviendrai sur les trois budgets en même temps, si vous me le permettez.

M.Gobert – Certes !

Mme Hanot – Dans un esprit de synthèse, je dirais.

M.Gobert – Vous le faites maintenant pour les trois ou à la fin pour les trois ?

Mme Hanot – Du moment qu'on ne vote pas avant.

M.Gobert – Si, on va voter.

Mme Hanot – Alors, je le fais maintenant. Merci beaucoup.

Chaque année, on le répète, les débats sur le budget relèvent, dans cette enceinte comme dans d'autres, d'une question de point de vue. Comme les phénomènes d'illusion d'optique, où l'on voit tantôt une chose, tantôt une autre, cela ne signifie pas qu'une des deux visions est tronquée, mais que la même image donne lieu à une double lecture.

Les réalités décrites sont distinctes, et dans le même temps, elle coïncident. Ces derniers temps, pourtant, le jeu se prête moins à une divergence de points de vue politiques qu'à un décryptage des non-dits de la majorité. Derrière les discours, il y a les silences, les contradictions.

L'exercice a culminé l'an dernier lorsque la majorité a défendu une gestion tout en maîtrise et en investissement, alors qu'elle taisait volontairement, dans le même temps, un austère plan de gestion dont les exigences frappaient personnel communal, associations et citoyens.

Cette année, force est de constater que l'histoire se répète. Derrière le discours alarmiste et ambitieux du Bourgmestre, se cache un budget schizophrène qui balance entre deux personnalités (un budget Jeckill et des finances Hide). Hide pour « hide », comme cacher, dissimuler.

Ainsi, ce budget schizophrène confronte d'abord sans retenue aucune les obligations de rigueur faites aux uns et les largesses permises aux autres. Je m'explique. Dans la note de présentation du budget police, qu'il cosigne avec le Chef de corps, le Bourgmestre rappelle, je cite :

« Chaque année, force est de constater que la tâche qui nous revient d'élaborer le budget devient de plus en plus ardue, d'abord pour des raisons d'ordre économique et financier, qui veulent que tout pouvoir public participe aux efforts en termes d'économie, ensuite parce que le budget 2012 doit toujours s'inscrire dans un plan de gestion strict 2011-2015, établi à la demande du Centre Régional d'Aide aux Communes. Aux paramètres à prendre en compte dans l'élaboration du budget 2012, ne devait initialement intervenir, comme chaque année, que le montant de la dotation communale concédée, ainsi que la reprise des bonis des exercices antérieurs, lesquels auraient permis, dans le cadre du plan de gestion 2011-2015, le financement d'une masse salariale moyenne et annuelle de 292 équivalents temps plein. Toutefois, l'incidence liée à l'augmentation des charges patronales ONSS et au recrutement du personnel affecté aux caméras de surveillance est venue impacter le budget et le plan de gestion de manière plus ou moins importante. »

Autrement dit, le bon élève de la classe (la police) doit, en 2012, se serrer davantage la ceinture de manière à permettre l'engagement de 6 télé-surveillants. Voilà un choix politique sans conteste, mais un choix qui, sans revenir sur le fond du débat caméras qui, pour rappel, n'eut jamais réellement lieu en Conseil, a un coût certain. En effet, pour pouvoir engager ces 6 personnes et ainsi réaliser l'investissement caméras, on réduit dans le même temps les prestations policières sur le terrain. Les heures supplémentaires d'une part et heures supplémentaires, prosaïquement appelées prestations donnant lieu à des inconvénients, sont de nouveau rognées, ce qui signifie grosso modo qu'en soirée, pendant la nuit et pendant le week-end, la vie louviéroise est plutôt sans qu'avec les policiers.

D'autre part, le cadre, bien qu'ayant évolué depuis 2007, n'est toujours pas complet. On est passé de 261 à 292 membres du personnel, 298 si l'on compte les 6 télé-surveillants pour les 316 prévus.

Entre caméras et policiers, la majorité a non seulement choisi la machine, mais en plus, pour se la payer, elle contraint les policiers à désertier le terrain. La faute à la rigueur ou la faute à un investissement qu'on ne pouvait se permettre ? La question revient à débattre de l'utilité des caméras en ville. Peuvent-elles réellement remplacer sur le terrain la présence de ces hommes qui n'y seront plus ?

Question rigueur, on n'est pas à un paradoxe près. C'est que cette rigueur financière, qui est également demandée aux asbl dont les subventions font le statu quo depuis quelques années, n'est pas du lot de tout le monde, comprenez de la Ville. Lisez entre les lignes, faites ce que je dis, pas ce que je fais.

Un exemple, les balises en matière d'engagement de personnel à la Ville sont dépassées. Ce n'est pas grave, nous dit l'Echevin des Finances en commission, le dépassement n'est que 185.000 euros. Oui, mais cette masse salariale n'est-elle pas vouée à grandir avec le temps, en gonflant d'autant les budgets futurs. Comment fera-t-on demain pour jouer dans les lignes du terrain si l'on considère aujourd'hui que les dépassements sont autorisés ? Pourquoi les règles qui s'appliquent aux autres, c'est-à-dire à la police, au CPAS et aux associations, ne trouvent-elles plus à s'appliquer une fois que l'on est à la Ville ?

Autre cas de figure, les mesures d'économie dégagées dans le budget de la Ville pour 2011 par le plan de gestion. Ces mesures sont visiblement à la peine. Des économies annoncées au budget 2011, il reste, au vu du tableau de bord du plan de gestion 2012, beaucoup de dépassements : téléphonie, consommation d'eau, gestion informatique, travaux de fournitures pour la voirie, etc. Autrement dit, la Ville ne tient pas ses engagements. « On s'en fiche, on est en équilibre », nous redit succinctement l'Echevin, toujours en commission. En plus, ajoute-t-il, le CRAC ne nous dit rien. D'accord, mais dans ce cas, le plan de gestion tiendra-t-il la route ? Réponse : « On ne sait

pas. » Pourquoi ? « Parce que la personne chargée de son suivi n'est plus là. » Ah bon ? Comment faites-vous alors ? « On fait sans et ça va bien. » Très bien, alors on demande à voir quelques chiffres dont la majorité dispose, des chiffres on passe à la va-vite en Conseil du lundi et que l'on devra de nouveau demander, tant il est peu évident de travailler en transparence.

Ces chiffres confirmeront l'évidence. En matière de taxes et redevances, l'opération a réussi. En matière d'économie, on reste light dans l'information et on promet une analyse approfondie à venir. C'est la Berezina quoi. De quoi faire mentir le proverbe « Charité bien ordonnée commence par soi-même ».

Autre paradoxe de la rigueur, les dépenses en matière énergétique qui, indépendamment du nombre de bâtiments, sont pleinement assumées à la police, un peu moins au CPAS, et pas du tout à la Ville. Le fait est, nous précise-t-on, pour cette dernière, que l'objectif – 10 % est atteint, mais que le prix de l'énergie a tellement augmenté qu'on ne peut que reporter la hausse sur le budget. Certes, mais cela voudrait-il dire que la Ville ne se fournit pas à la même énergie que la police ou le CPAS ? Mystère. Pour vérifier, on demande à voir ces fameux – 10 % dans un suivi des consommations, par exemple. On connaît la suite. En commission, on nous promet des indicateurs patiemment récoltés par le service Travaux. En Conseil, lundi, on apprend qu'il n'y a pas encore de suivi, qu'il y en aura un bientôt.

En résumé, le bon peuple doit juste croire que ça diminue, même si ça augmente. Le fait est, comme le montre l'analyse Dexia des comptes 2010 des communes de Hainaut, qu'au plus tard une commune est entrée dans les investissements en matière d'économie d'énergie, au moins vite elle peut diminuer ses frais de fonctionnement. Comme La Louvière n'a, en la matière, sûrement pas été pionnière, elle paye aujourd'hui les factures d'hier.

Morale de l'histoire : la cité administrative vous permettra peut-être un jour de rencontrer l'objectif – 10 %, mais combien, d'ici là, aurez-vous jeté l'argent par les fenêtres parce que vous aurez longtemps considéré que les investissements en matière d'économie d'énergie, c'était juste bon pour épater la galerie et que, forte de ces rentrées financières, la Ville n'en avait décidé pas besoin.

De la rigueur à votre rigueur ! Il y a donc de la marge, une marge sur laquelle le CRAC ne semble pas avoir de commentaire. Le CRAC ne doit-il pas remettre nécessairement un avis sur le budget ? L'a-t-on reçu au moins ? Je ne l'ai pas vu. Enfin, on a bien compris, le CRAC, on s'en fiche. D'ailleurs, on planifie de s'en affranchir définitivement en soldant les emprunts Tonus. Alors, son avis...

Cela étant, il faudra quand même qu'on nous explique comment demain, à recettes égales et à dépenses croissantes, on va faire pour continuer à maintenir l'équilibre. Parce que c'est gentil de nous rassurer et nous dire, avec force de conviction, que la pression de la dette diminue, en nous expliquant que la part des charges dans les dépenses n'est plus que de 4,15 %, alors qu'elle était de 4,37 % en 2007.

Mais bon, nous, on a comme un doute. Déjà, on se demande à quoi ça sert de connaître la part des charges dans les dépenses vu que les dépenses changent. Mais en plus, on a rarement vu des investissements, même subsidiés, ne rien coûter. Et des investissements, vous en conviendrez, ce n'est pas ce qui a manqué ces dernières années. Le mieux, vous en conviendrez, pour se faire une idée objective de la situation, c'est de calculer la stabilité de la dette, telle que le Ministre de tutelle le recommande dans sa circulaire, non pas en regardant la part de la dette par rapport aux dépenses ordinaires, mais en mesurant l'évolution du coût de la dette par habitant dans le budget de ces cinq dernières années. Et là, surprise ! La dette louviéroise est loin d'être stabilisée. Le dépassement de 2012 par rapport à la moyenne des cinq dernières années est de 1.411.000 euros, soit plus de 17 euros par habitant.

Par rapport au début de la mandature, en 2007, cette augmentation se monte à plus de 20 euros par habitant. Pour le dire autrement, les dépenses ordinaires entre 2007 et 2012 ont augmenté

fortement, tandis que les recettes ont été de plus en plus difficiles à trouver. Sur cette base, on voit directement que « Décrocher la lune » va devenir mission impossible, d'autant qu'en renégociant certains emprunts, on a raccourci la charge à court terme, mais qu'on l'a aussi alourdie à long terme. Quand on sait que pour cet exercice, on n'arrête pas les gros investissements à l'extraordinaire, demain, c'est sûr, sera cher payé.

Là encore, vous nous direz : ces investissements sont nécessaires, nécessaires parce qu'on reçoit les subsides, mais nécessaires aussi parce qu'indispensables au bon fonctionnement de la cité. D'accord aussi. Mais à cet égard, on peut s'étonner de la débauche d'énergie pour attaquer de front tous les chantiers en ces deux dernières années de mandature : écoles, parcs, routes, salles de sport, sentiers de promenade, bibliothèques, tout y passe. Il est vrai qu'on a si longtemps attendu pour s'attaquer à l'indispensable qu'aujourd'hui, il semble qu'on n'ait plus le choix.

Sauf que ce choix, vous devrez sans doute le faire car à flirter avec les limites du quota à l'extraordinaire comme vous le faites, vous risquez, comme le souligne la Releveuse dans le rapport de la commission budgétaire, de devoir abandonner des projets en cours de route, lesquels on imagine, vous verrez quand le problème se posera, comme d'habitude. L'essentiel, pour vous, aura été de communiquer et de dire que vous le réaliseriez.

La scène a un goût de déjà vu. Le CPAS doit aujourd'hui se résigner à revoir ses projets à l'extraordinaire, abandonner les investissements qu'il avait prévus en 2012 pour se recentrer sur les projets 2011 reportés. A vouloir le beurre, l'argent du beurre et la crémière, le lait a tourné. La charge de la dette y est devenue trop lourde et les recettes trop ténues dans un environnement économique et social où la crise s'est imposée comme principal référent.

La crise, le mot est lâché. La note de politique générale le ressasse à volonté, au cas où on l'aurait oublié. Monsieur le Bourgmestre l'a répété à l'envi dans sa déclaration de lundi : « C'est la crise, c'est pas nous. C'est la crise, on fait son petit possible. C'est la crise, nous avançons. » Sauf qu'il y a crise et crise, nouvelle schizophrénie. Il y a la crise ou plutôt les crises financière, économique, sociale, ces crises qui nous entourent et nous menacent, celles que l'on subit, celles que l'on regarde, celles sur lesquelles on n'a aucune prise, à l'instar des 262 communes de Wallonie.

Et puis, il y a la crise, la crise qu'on vit de l'intérieur parce que les recettes se font difficiles, parce qu'il faut garder le cap, parce qu'il faut appliquer sa déclaration de politique communale, une crise sur laquelle chaque commune, chaque ville peut agir, chacune à sa manière, et qui prend, à La Louvière, dans le fort de votre majorité, de grands accents interventionnistes façon « new deal ». Je cite : « Notre vigilance et notre rigueur doivent être de tous les instants car la Ville de La Louvière devra s'en sortir seule. Nous y parviendrons, nous avançons, nous bougeons, nous osons. »

Sauf qu'il faudra que vous m'expliquiez, « nous, nous », quoi « nous » ? Sur quel axe la majorité s'engage activement dans ce budget ? Des économies d'énergie ? Une maîtrise de ses dépenses de fonctionnement ? Des actions en faveur de la participation des citoyens ? Non, toujours non. Mais sur des travaux, encore et toujours. Et pour l'équilibre, que propose-t-on ? De jouer au Lotto, de prier, de croiser les doigts ? Mais non, pour l'équilibre, vous comptez sur les autres. Car quoi que vous prétendiez, vous n'atteignez l'équilibre que parce que d'autres paramètres extérieurs (le Fonds des Communes, la Région wallonne, la Politique des grandes Villes, les subsides, l'IPP) font que le budget reste au beau fixe. Pourtant, ces paramètres extérieurs, ils sont comme les crises, on ne les contrôle pas.

Autrement dit, si tout va mal, c'est la faute aux autres. Mais si tout va bien, c'est aussi plutôt grâce aux autres que grâce à vous. Car quelle est votre véritable empreinte dans l'équilibre ? Aligner les chiffres et attendre que ça passe car franchement, sur quel levier jouez-vous, à part les taxes et les redevances. Vous modernisez la ville, grand bien vous fasse. C'est quand même le rôle d'une ville que de maintenir dans la durée des services performants et modernes pour le public.

Vous travaillez à la propreté de la Ville ? Allons bon ! Le Karcher crache et la caravane passe. Cela dit, plus c'est gros, mieux ça passe. Qui s'étonnera que l'on dépense 300.000 euros pour un grand plan de nettoyage dans une ville qui aura été quasi entièrement rénovée à grands frais les années qui précèdent.

Vous vous lancez dans le nouveau crédo de la culture comme le nouvel Eldorado économique. Heureusement que Mons 2015 trace le chemin et que la Fédération Wallonie-Bruxelles ouvre sa bourse !

Parlant culture, à l'image de cette schizophrénie ambiante, on s'étonnera que tandis que l'on rénove enfin les bibliothèques, les achats de nouveaux bouquins entrent en totale récession. Vous me direz sans doute que ce n'est pas grave, on en a déjà des livres. Je vous entends déjà. C'est vrai, après tout, tant qu'on ne brûle pas ceux qui nous restent pour se chauffer, c'est que ça va.

Rappelez-vous de votre optimisme d'hier quand vous lanciez la bouche en coeur les grands travaux. Regardez les chiffres aujourd'hui, ces chiffres qui ne nous disent qu'une chose : vous avez renoncé à prendre en main le destin financier de la Ville en ignorant les balises, en accumulant les emprunts, en vous engonçant dans vos vieilles habitudes.

Au fait, cet optimisme m'en rappelle un autre, celui qui avait cours au CPAS il y a quelques années. Là aussi, les grands travaux allaient tout changer. Là aussi, on travaillait à faire mieux avec moins d'argent de la Ville, mais en puisant davantage dans les réserves. L'épilogue est connu. Le Receveur du CPAS déclarait sans ambages, lors d'une des dernières modifications budgétaires, qu'il était urgent, nécessaire, impératif, de trouver plusieurs millions d'euros. L'urgence était dite, le CPAS est moribond.

Mais cherchez l'erreur, son budget se décale quasi à l'identique. Il n'y a pas de solution, juste des bouts de ficelle, selon les mots même de la Présidente. Où sont les véritables changements ? Où sont les nouvelles propositions ? La crise est là, assène-t-on, comme si la crise empêchait la réflexion. Oui, la crise est là et la précarité augmente. Oui, la crise plonge de nombreuses personnes à La Louvière, comme ailleurs, dans des situations de très grande difficulté où les besoins essentiels ne peuvent plus être assumés. Oui, les autres niveaux de pouvoir doivent pouvoir mesurer que les décisions qu'ils prennent ont des incidences directes sur la gestion du CPAS. Mais doit-on pour autant se résigner et attendre ?

D'autres CPAS dans d'autres grandes villes admettent qu'en ces temps particulièrement difficiles, il faut nécessairement concentrer ses efforts sur la mission première du CPAS qui est celle de l'aide sociale. Ce choix a-t-il été fait ? On a plutôt le sentiment qu'au lieu de se recentrer, le CPAS louviérois s'est éparpillé davantage, notamment dans les projets pour lesquels certes, il bénéficie de subsides, mais qui disperse aussi l'énergie d'un personnel devenu, par la force des choses, multitâches.

En passant, vous aurez noté cette remarque intéressante de la Présidente qui soulignait, lundi, qu'en frais de fonctionnement, on cadenassait, sauf pour les projets subsidiés. Intéressante perspective schizophrénique qui demande au personnel d'être économe ou dispendieux selon la mission à laquelle il travaille.

Si l'on ne s'est pas recentré sur la mission première du CPAS, quelles réponses ont dès lors été apportées ? Budgétairement, dans les faits, peu de services évoluent en bien. Certains déficits enflent à tel point qu'on se demande si la chute a une fin.

Quant à la crise de gestion du personnel pointée dans les comptes 2010 par le Receveur – pour rappel, il parlait, entre autres, d'une absence réelle de pilotage, de projets et de difficultés d'organisation – cette crise semble trouver certaines réponses manageriales comme celles de lier les services des aides familiales à la distribution des repas chauds. Mais quelle écoute, quelle attention apporte-t-on encore quand le temps est minuté au plus juste. Le plaisir de travailler ne disparaît-il pas quand on ne peut plus tenir compte du facteur humain. Le chiffre n'est pas tout.

La brique n'est pas tout. La preuve... Pensez-vous que l'intégration du personnel à la Concorde soit une réussite sur tous les plans ? Moi, j'en doute parce qu'il y a toujours un facteur humain qu'on ne peut négliger, qu'on se doit de respecter.

A l'examen, ces budgets, qui sont et restent des outils politiques, révèlent donc une double personnalité. Les bons côtés, que vous avez tenu à mettre en exergue, se sont effacés devant vos contradictions pour mettre au jour d'amères perspectives financières.

Si la Ville bouge encore, c'est non qu'elle ose, mais plutôt qu'elle repose sur des soutiens financiers extérieurs. L'investissement, qui aura fait le leitmotiv de cette mandature, aura pour sa part, créé un trou béant dans les finances que les Louviérois paieront encore longtemps.

La brique, c'est bien, mais ça coûte, et ça ne fait pas la vie d'une ville. Demain, il faudra des moyens pour entretenir, des moyens pour animer, des moyens pour vivre ensemble. Mais pourquoi parler de demain puisque demain, n'est, comme vous l'avez abondamment souligné, qu'incertitude. De toute façon, qui se souviendra demain que ce sont vos choix d'hier qui sont à l'origine de nos problèmes d'aujourd'hui.

La double personnalité s'accompagne généralement de perte de mémoire. Cela aide sans doute au moment des élections, mais ça n'excuse rien.

M. Gobert – Monsieur Michiels, un tir groupé également ?

M. Michiels – Oui. En entendant les présentations lundi soir, je me demandais : mais à quel parti appartiennent-ils ? A vous écouter exprimer, à mon avis, à fort juste titre, les pires craintes quant aux conséquences de la politique du nouveau gouvernement, je m'attendais à ce que vous décidiez d'entrer en dissidence et en résistance, que votre conclusion, Monsieur le Bourgmestre, aurait été « Une ville qui ose, c'est une ville qui résiste ». Cela aurait eu au moins le mérite de la cohérence. Il n'a pas été question de cela. Toujours le double langage opté pour une politique de plus en plus austère au niveau fédéral et en même temps, s'en plaindre au niveau communal.

Jusqu'ici, vous preniez comme excuse que vos amis ministres faisaient ce qu'ils pouvaient et que les responsables, c'était les partenaires de droite. Aujourd'hui, c'est un des vôtres qui tient la baguette et il a délibérément choisi la droite comme partenaire.

Avec ce gouvernement, ce sont les citoyens, ceux qui travaillent, ceux qui chôment, les pensionnés, les jeunes, les femmes, qui vont payer pour une crise dont ils ne sont pas responsables. Ils vont payer aussi sur le plan communal, double peine en quelque sorte.

Je disais que vous exprimiez des craintes à fort juste titre car enfin, si l'on prend un exemple, celui de la mal nommée « réactivation des chômeurs », qui a déjà coûté très cher au CPAS ces dernières années, cela va être pire avec ce gouvernement. On parle de quelque 7 à 8.000 exclusions à venir, rien que dans la région du Centre.

Madame Staquet, vous aviez raison de redouter les incidences lourdes sur le budget du CPAS. Je vous rappelle qu'avec vos amis de la majorité, vous avez voté contre une motion il y a quelques années, critiquant ces mesures d'exclusion qui ont notamment pour conséquence de déplacer hypocritement le coût du chômage vers le budget du CPAS.

Vous dites, Monsieur le Bourgmestre, que vous avez maintenu la paix fiscale durant cette mandature. Je remarque quand même, au niveau de l'IPP, que si la part relative dans le total des recettes ordinaires reste stable autour de 15 %, en chiffres absolus, les rentrées grimpent de 13 millions en 2007 à près de 16 millions en 2012. C'est quand même une augmentation de plus de 20 %, une contribution non négligeable en rapport à d'autres catégories.

Je pense que certains d'entre vous ont reçu un courrier de mon ami Marcel Couteau du Roeulx, attirant votre attention sur le manque à gagner pour les communes, que le système des SPRLU

représentent. Je pense aussi - sans revenir sur le désastre de Dexia, sauf pour redire que vous ne subissez pas seulement ce désastre, mais vous en portez aussi une part de responsabilité - que les agences bancaires, les compagnies d'assurances, etc devraient apporter une contribution plus importante à la collectivité, bref, qu'au niveau communal aussi, et sans tomber dans la rage taxatoire évoquée par la droite, chacun devrait contribuer davantage à hauteur de ses moyens.

Je ne suis pas de ceux, pour reprendre une des remarques que vous faisiez dans votre déclaration, qui considèrent qu'en temps de crise, les dépenses culturelles doivent être revues au rabais. Mais s'il est vrai que la culture peut être un vecteur économique non négligeable, il serait dommage de ne la cantonner que dans ce rôle. Là, le projet de La Louvière-Métropole culturelle pêche à mon sens au moins à deux égards. Premièrement, les moyens importants qui sont mis dans ce projet ne sont pas équitablement répartis. Je trouve par exemple qu'il n'est pas normal qu'un Louviérois, porteur d'un projet jugé au demeurant intéressant, s'entende dire qu'il devra s'autofinancer. La culture est aussi un vecteur de citoyenneté et de démocratie participative. A ce propos, je pense que de nombreuses associations ont été délibérément exclues de l'élaboration du projet.

Enfin, l'annonce que les revendications du personnel communal qui avaient été satisfaites, je le rappelle, après un conflit social d'une intensité rarement vécue à la ville de La Louvière, sont maintenues jusqu'au terme de la mandature. Cette annonce laisse augurer qu'elle pourrait être remise en question dès 2013. Cela, ajouté au malaise persistant dans le personnel – j'ai encore entendu un témoignage édifiant ce matin – me donne à penser qu'à l'austérité orchestrée par le gouvernement, s'ajoutera une austérité spécifique pour les agents communaux, et à terme, une menace de plus en plus précise contre le service public communal. Je ne peux donc adhérer à ce type de gestion.

Je termine avec la police. L'an passé, nous nous étions réjouis que le cadre de la police était enfin atteint ou quasiment atteint. Aujourd'hui, vous nous annoncez la limitation de l'effectif à 298 personnes pour un cadre de 316 agents. Il manque donc 18 personnes par rapport à ce cadre. C'est un net recul des effectifs par rapport à 2010.

Si l'on tient compte sur les 298 agents, 6 seront affectés à la nouvelle tâche liée aux caméras de surveillance, ces 24 personnes, trop peu par rapport au cadre pour les missions habituelles de la police, des missions pour lesquelles il a été maintes fois dit qu'il manquait du personnel.

Cela signifie qu'objectivement, il y a moins de personnel disponible pour des interventions sur le terrain, et que l'objectif visé en 2010 de réduire le coût dû aux inconvénients, c'est-à-dire les prestations de nuit et les week-ends, va être singulièrement malmené.

Je rappelle, puisqu'elles vont engendrer un coût supplémentaire, non seulement pour le budget communal mais aussi des difficultés au niveau de la police, que les caméras ne peuvent se substituer aux agents sur le terrain. Ici, la réduction de personnel conjointe à l'installation de caméras fera que celles-ci remplaceront de facto les agents sur le terrain.

Une des conditions pour espérer optimiser le rôle des caméras de surveillance est de garantir la capacité d'intervention immédiate de la police sur le lieu où un problème est détecté.

Je voudrais que l'on m'explique comment cette capacité peut être garantie avec un effectif sévèrement réduit.

Troisièmement, une étude récente du criminologue de l'UCL, Vincent Francis, démontre, après deux ans d'enquête sur l'impact des caméras à la SNCB, le peu d'efficacité de ce système de surveillance pour détecter les infractions en temps réel. Elles confirment un déplacement des publics à risque et une instrumentalisation des forces de l'ordre qui ont tendance à négliger des lieux moins sécurisés pour se focaliser sur ceux disposant de caméras.

Le budget est la projection d'une politique. Je constate donc, à travers le budget que vous présentez pour la police, que votre obstination coûteuse à vouloir installer des caméras, aura un impact négatif sur les moyens déjà limités dont dispose la Zone de Police, que cela entraînera

immanquablement une évolution de la politique communale de sécurité. Je crains que le principe d'une police de proximité, que j'ai toujours soutenue, et qui correspond à une attente des citoyens, ne s'estompe faute d'effectif et de moyens. Je vous remercie.

M.Gobert – Merci, Monsieur Michiels.

M.Keijzer – Je voudrais bien intervenir pour le budget communal.

M.Gobert – Allez-y ! Si le CDH veut faire pareil, on globalise.

M.Keijzer – C'est comme vous voulez.

M.Gobert – Non, mais allez-y, on vous écoute. Police/budget communal, faites d'une pierre deux coups.

M.Keijzer – D'accord. Merci beaucoup. En ce qui concerne la police, surtout au niveau des caméras, je soutiens entièrement ce que Jean-Pierre Michiels a défendu. Je ne vais pas répéter les mêmes propos. Je trouve que c'est très clair.

Pour le budget communal, comme il s'agit du dernier budget de la mandature, le PTB a fait l'exercice de comparer la réalisation du budget 2006 avec le budget 2012. En regardant de plus près l'évolution des données, on constate que la population est sérieusement mise à contribution.

Ainsi, côté recettes, dans le secteur de l'enseignement gardien et primaire, nous constatons que l'intervention des parents, dans les repas scolaires, les garderies et les frais de transport, dans le budget 2012, s'élève à ½ million d'euros, alors que cela n'existait pas en 2006.

Nous observons un plus grand écart encore dans l'enseignement pour handicapés. Les recettes de la commune sont passées de 75 euros en 2006 à 50.000 euros dans le budget 2012, à charge principalement des parents.

Dans les recettes de transfert, regardons ce qui se passe dans la rubrique « Impôts et redevances ». Si on ventile les 47 taxes et redevances, on constate que la population en supporte 86,8 %, les entreprises : 9 % et les commerçants : 4,2 %.

Pour reprendre l'évolution 2006 à 2012, les impôts et redevances augmentent de près de 5 millions d'euros. Trois postes semblent expliquer cette évolution :

- 1) les taxes parking, pour un montant de 666.200 euros, alors qu'en 2006, le montant n'était que de 25.000 euros, une multiplication par 26. Cela ne fait rire ni les citoyens ni les commerçants;
- 2) le montant des additionnels au précompte immobilier est de 2.850 centimes depuis des années. Concrètement, le précompte immobilier à payer par un ménage louviérois atteint pratiquement 60 % du revenu cadastral de son habitation. A Lasne, ce n'est que 35 %.
- 3) les additionnels à l'impôt des personnes physiques augmentent...

Je peux encore avoir votre attention, Monsieur Godin ?

M.Gobert – Il vous écoute attentivement.

M.Keijzer – D'accord, c'est gentil, merci.

- 3) les additionnels à l'impôt des personnes physiques augmentent de 12,7 % en 2006, sur la totalité des recettes, à 14,7 % en 2012 du budget. Mais cela ne semble pas vous motiver à baisser le taux de l'IPP qui reste très élevé, à 8,5 %.

C'est donc clairement la population qui paye la hausse des taxes. Cette conception peu socialiste,

mais apparemment peut-être très PS, de la répartition des charges, se retrouve dans les taxations des agents bancaires.

A l'époque, le PTB avait défendu une augmentation de ces taxes et la majorité avait répondu que ce n'était pas possible. Finalement, nous, on constate qu'elle a quand même doublé depuis. Mais l'effort demandé reste modeste : 62.000 euros, alors que les taxes payées par la population louviéroise atteint 38 millions d'euros. Les banques s'en tirent bien.

Vous renforcez même les inégalités au sein de la population. La taxe déchets, par exemple, va sûrement coûter plus cher à l'ensemble de la population, mais comme les ménages payent le même montant, les bas revenus payent proportionnellement plus que les hauts revenus. C'est ce qu'on appelle la progressivité inversée, si vous voulez.

Je voudrais quand même demander, parce qu'au Conseil passé, on a dit qu'il n'y avait pas d'augmentation au niveau de la taxe déchets. J'avais compris 10 %. Nous avons comparé, et effectivement il y a une augmentation de 10 % entre 2011 et 2012. Il y a quand même une augmentation et une diminution du nombre de sacs. J'ai bien compris ?

M.Gobert – On vous répondra.

M.Keijzer – D'accord, merci.

Dans le chapitre « Recettes de dettes », le dividende du Holding Communal et les certificats de trésorerie ne rapportent plus rien, donc une perte de 1,5 million d'euros, l'équivalent d'au moins 30 animateurs de rue. Voilà un projet, à mesure qu'on va enterrer l'emploi et le sécurité. Beaucoup mieux que les caméras, je crois, si on avait fait les bons choix politiques.

Passons aux dépenses. Je cite : « Les dépenses de personnel sont les dépenses les plus importantes pour une administration communale. » Dans la note de politique générale, j'ai trouvé ça. Attention, quand la majorité dit : « Plus importante », elle mentionne seulement que c'est le poste le plus élevé, pas que le rôle du personnel est important. La preuve, c'est que depuis 2006, comme une entreprise privée en quête de profit, elle fait tout pour réduire les effectifs et la masse salariale. Les chiffres le montrent. C'est le contraire d'une reconnaissance de leur importance.

En 2006, les dépenses de personnel représentent 42,4 % du budget. En 2012, ce n'est plus que 40,7 %. Si on était resté à 42,4 % en 2012, il y aurait 1,9 millions d'euros de plus pour le personnel, que vous avez économisé sur le personnel.

Le budget 2012 s'inscrit dans le plan de gestion actualisé en 2010. La plus importante mesure de ce plan en montant, c'est le remplacement d'un départ à la retraite sur trois. Déjà, Monsieur Jacques Gobert ose déclarer que sa principale préoccupation, c'est l'emploi.

Vous suivez docilement les diktats de la Région wallonne, là où vous pourriez, comme Président de l'Union des Villes et Communes de la Wallonie, aller à contre-courant, Monsieur le Bourgmestre.

Selon le PTB, cette politique est conforme à la politique du gouvernement Di Rupo, que le monde du travail appelle aujourd'hui « de droite », comme les travailleurs l'ont exprimé aujourd'hui dans leur manifestation.

D'autres mesures qui sont foncièrement antisociales : faire prêter le personnel 38 heures au lieu de 36 heures par semaine. Déjà comptabiliser les gains du non-renouvellement des chèques-repas dans le budget 2013, c'est déjà comptabiliser que vous ne les donnez pas.

Introduire les normes Laurenty, donc du privé, dans le service Nettoyage de la Ville, si j'ai bien compris. Sinon, c'est une question de ma part. On dit qu'il y a une collaboration avec Laurenty, une firme privée pour le nettoyage. Cela veut dire quoi exactement ? Qu'on applique les normes

du temps qu'une personne peut dépenser pour nettoyer une pièce, etc. Cela veut dire que c'est pour rentabiliser, pour rendre plus efficace le travail de nettoyage.

La chasse aux malades et le retard dans le remplacement de ceux-ci. La réduction de l'encadrement des plaines de jeux. Effectivement, la fois passée, je l'ai déjà dit lundi, l'étude de bien-être est connue, est déjà réalisée, est déjà terminée. On ne l'a pas reçue. Comment voulez-vous que nous jouions notre rôle en tant qu'opposition ? Comment voulez-vous qu'on juge votre budget par rapport à cette étude de bien-être ? D'abord le budget, et puis on va nous donner l'étude de bien-être. C'est malsain, je trouve.

Nous regrettons de ne pas avoir un tableau du personnel pour l'année 2011. On l'a toujours eu les autres fois. Nous sommes obligés de nous baser sur ce que l'on veut bien nous montrer. De 2006 à 2010, le nombre d'équivalents temps plein a diminué de 2,4 %. La diminution du personnel statutaire atteint 12,8 %. On réduit le personnel, et le personnel en place doit se contenter, en grande partie, d'un statut précaire.

Pour conclure, votre note de politique générale n'est pas vraiment une note politique, mais plutôt un simple résumé des chiffres du budget. Or, quelle est la politique budgétaire de la Ville ? C'est surtout faire payer la population au niveau des recettes et faire payer le personnel communal au niveau des dépenses.

M.Gobert – Merci. Est-ce que le CDH veut emboîter le pas ? Oui, tout est fait, il n'y a plus que vous. Allez-y !

Mme Van Steen – J'ai peur qu'ils disent que je suis plus importante.

M.?? - Non, Isabelle.

Mme Van Steen - Je ne serai pas trop longue et ce sera moins monocorde puisque...

M.Gobert – Je trouve aussi que ça l'a été.

Mme Van Steen – Nous avons déjà eu un intervenant, deuxième, troisième.

Dans un premier temps, nous aurions envie de dire : super !

M.Gobert – Merci. Monsieur Drugmand, la parole ?

Mme Van Steen - Je finis quand même.

M.Gobert – Ah, ce n'est pas terminé ? Vous aviez dit que vous n'étiez pas longue et vous commencez par : « C'est super », donc je crois que vous avez terminé.

Mme Van Steen – Super pour ce budget 2012 en équilibre. Super pour ce maintien de la masse des 298 équivalents temps plein.

M.Gobert – Merci.

Mme Van Steen – Super pour la limitation des prestations dites « inconvénients ». Super pour cette limitation de frais de fonctionnement. Mais le sentiment de sécurité des citoyens sera-t-il aussi super ? Nous n'en sommes pas certains.

Il est vrai que depuis un an, il y a des efforts financiers qui sont opérés par rapport à tous ces points précités. Mais soyons clairs, faire saigner un caillou, c'est fort difficile. Et du sang, nous souhaitons vivement qu'il n'y en ait pas.

Depuis le temps que nous le signalons, nous nous apercevons que vous faites vôtre nos

préoccupations, et même vous en faites des priorités. Je rappelle ici le second paragraphe de la note de politique générale.

La police a fort à faire. En effet, à la gestion des problèmes de société comme la vente et l'usage de drogues, la surveillance du décrochage scolaire, l'analyse de la criminalité, doit s'ajouter l'une des principales activités de la police qu'est la proximité.

Concrètement, c'est fort difficile de retrouver, dans l'ensemble du budget ordinaire, toutes les traces de ces actions.

Quand nous regardons de plus près les recettes de l'ordinaire, nous nous disons : quelle aubaine ! La dotation communale est augmentée, mais c'est un leurre car nous y retrouvons là une provision pour la dotation complémentaire pour le financement des pensions prévues en cours d'année des exercices à venir. C'est assez fou, non ? Mais on peut y voir, pour la première fois, une vision à long terme de la majorité en place.

Une pareille projection n'est-elle pas faisable pour une budgétisation d'un travail de proximité plus grande où les personnes se sentiraient plus en sécurité ? Car pour 2015, cela serait très périlleux. Il y aurait un mali global de 2.413.181 euros. Mais la réalité est bien là.

Comme nous pouvons le lire dans la note de politique générale, 2012 est une année de toutes les incertitudes. Malgré la volonté du Bourgmestre d'avoir une ville qui bouge et qui ose. Mais dans quel sens ?

Nous découvrons, à travers les chiffres, que la sécurité et la proximité seront bien présentes par le biais du travail des gestionnaires de quartier, d'îlotage, de la permanence mobile, du travail jeunesse qui nous semble un peu maigre sachant les difficultés multiples que nos jeunes rencontrent, etc, sans oublier les 6 paires d'yeux que l'on engagera prochainement dans le cadre du CaLog pour traiter les images filmées.

Ces nouvelles aides logistiques ont bien été budgétisées pour 180.306 euros. Cela serait-il suffisant ? A-t-on pensé aux prestations dites « inconvéniants » ? Nous attendons réellement une analyse fine de cet apport de matériel et de personnel.

Certes, l'économie, le maintien de celle-ci engendrée cette année 2011, sont les maîtres-mots. Mais à quel prix pour le citoyen louviérois et les policiers ? Ceux-ci sont tantôt gérants de l'ordre, oreilles attentives, médiateurs, informateurs. Ce métier est complexe et demande donc un réel soutien. C'est pourquoi nous trouvons un peu maigre la budgétisation de 5.000 euros en prestations du Service médical du Travail, qui n'est autre que des prestations de psychologue à l'écoute du personnel. Il y a quand même 298 équivalents temps plein.

Il serait sans doute possible de trouver un mode de financement plus correct pour ce poste, probablement, en supprimant un autre. Par exemple, la charge locative demandée par la Ville pour divers bâtiments que la police occupe. Cela représente la somme de 260.000 euros.

Sachant que la sécurité et le bien-être est l'affaire de tous dans une cité, la police, certes, est un acteur principal mais aussi le CPAS, les divers services de la Ville, les écoles, les associations, etc, et sans oublier les citoyens.

Ne faudrait-il pas de nouveaux débats sur et avec tous ces acteurs pour améliorer cela ? En réunissant tout ce monde, il y aurait sans doute des économies d'échelle qui s'opéreraient : une plus grande responsabilité de tous et un sentiment de sécurité plus grand. Comment ? En privilégiant encore plus un travail de proximité et de décentralisation.

En guise de conclusion, nous, au CDH, sommes sensibles aux efforts soutenus de la Zone de Police louviéroise pour viser à mieux servir avec un maintien des restrictions. Nous sommes toujours à votre disposition pour réfléchir au mieux pour tous les citoyens louviérois.

M.Gobert – Merci de votre offre de service. Monsieur Drugmand, vous avez la parole sur le

budget communal.

M. Drugmand – Merci, Monsieur le Bourgmestre. C'est une coutume au CDH, je commencerai, au nom de notre groupe, par remercier le service des Finances pour la clarté des documents et leur disponibilité durant toute l'année. Ils sont d'ailleurs, je vois, disponibles aujourd'hui, alors que manifestement, beaucoup de fonctionnaires n'étaient pas nécessairement à leur boulot ce matin. Des remerciements également à Monsieur Jean Godin, Echevin des Finances, qui lors du Conseil de ce lundi, à la fois a présenté son budget et mais également entamé le travail de la minorité en balisant toutes les incertitudes autour de cette fragilité budgétaire (crise économique et budgétaire, les conséquences de l'exclusion des chômeurs, la maîtrise du prix de l'énergie, le danger de la réforme des pensions, etc).

A entendre la note de politique générale du Bourgmestre, les points positifs seraient issus de la politique du Collège et les points négatifs seraient à charge des entités fédérées, qu'elles soient de la Région wallonne ou de l'Etat fédéral.

La crise économique, c'est pas nous. La crise financière, ce n'est pas nous. Mais le CDH avait déjà marqué son désaccord en 2009 lors de la recapitalisation de Dexia. Cela entraîne bien sûr une perte de 330.000 euros du Holding cette année qui se rajoutent aux 880.000 de 2009.

Vous déplorez, Monsieur le Bourgmestre, la réforme des polices qui coûte très cher aux communes. Nous sommes tout à fait d'accord avec vous, et aussi à l'époque, le CDH avait dénoncé cette réforme qui était plus une réforme express basée sur l'émotion que sur la réelle réflexion.

Vous soulignez aussi que ce budget est une copie conforme des budgets précédents. Nous, au CDH, on ne dit pas le contraire. Il s'agit juste d'une recherche d'un équilibre budgétaire, certes difficile, mais sans vouloir aller beaucoup plus loin, et selon nous, avec un manque de pro-activité.

Vous l'annoncez haut et fort, nous avons beaucoup semé pour l'avenir. Nous attendons les récoltes. En 5 ans, beaucoup de chantiers ont commencé (briques, béton), mais très peu finalisés à ce jour. Exemples : le théâtre, le Centre-ville ou le site Boch, pour ne citer que ceux-là.

Le plan de gestion le dit clairement : les projections budgétaires sur cinq ans montrent que le déficit est structurel. Il est dès lors impossible de vivre sur des provisions existantes. Quid de l'avenir ? Quel héritage pour la prochaine mandature ?

Cette année, vous avez pu compter sur une évolution importante des recettes de transfert. Je cite : les 11 % supplémentaires du Fonds des Communes, un complément régional du Plan Marshall de près d'un million, une contribution des communes avoisinantes dans les frais de fonctionnement SRILL et aussi le programme des grandes villes. Mais pour combien de temps encore ? Je crois que c'est difficile de pouvoir prédire l'avenir.

Comment faut-il interpréter l'augmentation des recettes de l'IPP ? Je crois que mes collègues l'ont déjà cité. Malgré nos problèmes financiers, malgré la crise financière, on remarque que les recettes de l'IPP progressent relativement de manière importante. Est-ce que cela signifie – au CDH, nous avons toujours défendu le principe de la solidarité – faut-il en tirer les conclusions que les Louviérois qui travaillent contribuent de plus en plus à combler le déficit budgétaire ? Pour combien de temps encore ? Ne craignez-vous pas un déménagement massif de ceux-ci vers des communes fiscalement plus attractives ? Pourquoi fiscalement plus attractives ? Je me rappelle, il y a à peine cinq ans : « Non à la rage taxatoire et visons même une diminution progressive de l'IPP », claironnaient nos amis, nos camarades réformateurs.

Aujourd'hui, si l'IPP est resté à son plafond maximum, le taux du précompte immobilier est resté identique à 2.850. On l'a déjà cité. Seule la valeur du centime additionnel a progressé de 5.542 à 5.884 en à peine trois ans.

Et les taxes ! Incapable de mieux faire trier les déchets aux citoyens, malgré la campagne de La Louvière-BeLLe ViLLe qui a coûté aussi près d'un million d'euros, la taxe immondices de 10,5 %. Même si c'est la Région wallonne qui vous oblige à appliquer le coût-vérité aux citoyens, il faut reconnaître que La Louvière reste une commune où le tonnage des ordures ménagères est supérieur à la moyenne wallonne.

Nouvelle taxe, dont celle des piscines privées. Taxe hypocrite, selon nous, qui montre une volonté de cibler une population soi-disant pour vous plus aisée, mais c'est une taxe qui fera surtout plaisir à votre fond de commerce électoral, et sans réellement l'appliquer cette taxe. Quand on lit dans les annexes, on voit que les rentrées escomptées pour cette taxe sont de 7.000 euros. Or, si on regarde une moyenne générale des piscines, on voit que par piscine, la moyenne est de 250 euros, donc il faut croire qu'il n'y a que 28 piscines sur l'entité. Il faudra faire des recherches un peu plus approfondies (c'est le cas de le dire) en cas de piscine.

Vous espérez mieux maîtriser les dépenses de fonctionnement. C'est un bon point. Je crois que toute bonne gestion le demande, entre autres, par une embauche différée du personnel, avec un ratio d'une personne engagée pour 3 départs à la retraite. Cela entraîne une diminution de 12 emplois actuellement en trois ans, mais ne tombons pas non plus dans un excès inverse où on risque de trouver un personnel fatigué, démotivé et proche du burn-out.

En matière d'énergie, difficile de prédire si vous serez capable de maintenir une diminution de 10 %, comme indiqué dans le plan de gestion. Quelle maîtrise a-t-on sur les prix d'énergie ? L'estimation est d'autant plus difficile que vous n'avez pas encore le rapport d'évaluation énergétique pour 2011. Concrètement, il vous manque un réel plan en matière d'économie d'énergie.

En ce qui concerne le budget extraordinaire, vous investissez plus de 27 millions pour 2012 grâce, entre autres, à une subsidiation de 44,5 %, mais avec une participation directe des citoyens, à concurrence quand même de 48 %, même si ceux-ci contribuent déjà indirectement à travers les subsides que je viens de citer.

Ces investissements, essentiellement pour l'enseignement, la rénovation des voiries et l'embellissement du cadre de vie, nous au CDH, on ne s'en plaindra pas, surtout l'effort fait pour l'enseignement.

Je terminerai pour dire qu'un budget, c'est la traduction chiffrée d'un acte politique, c'est une vision du futur. Ce budget dévoile, pour nous, un essoufflement d'une fin de mandature : diminution des provisions et des recettes, on gratte les fonds de tiroirs pour donner un dernier coup de nettoyage avant l'échéance électorale de 2012. Les différentes composantes de la majorité ajoutent leur petite touche personnelle en fonction de leur positionnement sur la palette des couleurs : un peu plus de social pour les rouges, une diminution de l'augmentation des taxes pour les bleus ou une minimisation plutôt de l'augmentation des taxes pour les bleus. Et même si pour la majorité des citoyens, plus personne ne sait exactement qui détient la couleur du social ou celle de la finance.

Alors que les perspectives d'avenir sont sombres et que chaque citoyen devra contribuer plus encore au redressement des finances, il faudra payer. De payer à Peyo, la transition semble facile pour le CDH. Le Gargamel des finances n'a même plus un Azrael dans son sac. Parmi la famille des Schtroumpfs qui l'entourent, difficile de dire s'ils sont bleus avec un chapeau rouge ou rouges avec un chapeau bleu. Ce sont toutes ces incertitudes-là qui devront amener plus de rigueur encore pour 2012, sans en faire payer la facture aux citoyens.

Voilà pourquoi nous voterons – et ce n'est pas une surprise – contre ce budget ordinaire. Qu'en déplaise à notre échevin, nous nous abstenons pour l'extraordinaire. Merci, Monsieur le Bourgmestre, et merci à vous tous.

M.Gobert – Merci aux différents intervenants.

Il y a déjà des intentions de vote qui ont été exprimées. Je ne pense pas qu'il faille avoir un débat. Je ne pense pas qu'on vous ait convaincu lundi, à vous entendre, mais je ne pense pas que vous nous ayez convaincu également aujourd'hui.

Je souhaiterais apporter quelques éléments de réponse sur les trois budgets qui ont été présentés. D'une part, sur le CPAS, effectivement, je suis assez étonné d'entendre dire ou reprocher que le CPAS s'en tient à ses missions légales.

Je vais juste illustrer mon propos par quelques chiffres. Puisque s'il est vrai que le CPAS, au travers de ses obligations légales, a toute une série de tâches à assumer, il y en a par contre toute une série d'autres qui sont facultatives et qui, effectivement là, sont le témoignage d'une volonté politique.

A titre d'exemple, savez-vous que notre CPAS, sur ses propres deniers 100 % financés par la Ville, consacre chaque année pas moins de 270.000 euros pour des frais d'hébergement, 45.000 euros pour des avances-pensions, 30.000 euros pour des interventions de mutuelle, 38.000 euros pour des interventions d'hospitalisation, 35.000 euros pour les maisons d'accueil, 90.000 euros pour des interventions loyers, 105.000 euros pour des garanties locatives, 45.000 euros pour le chauffage, 45.000 euros pour les frais médicaux, 120.000 euros pour les frais pharmaceutiques et 123.000 euros pour les maisons de repos externes.

Ce n'est pas moins d'un million que notre CPAS, sur fonds propres, finance par des aides individuelles. Je crois qu'on est bien au-delà des missions légales. Je crois qu'il y a un autre axe qui est important, qui est tout à l'honneur de notre CPAS, c'est la politique d'insertion sociale et professionnelle. Les EFT en sont un bel exemple. Nous avons fait ce choix-là politique clair de vouloir réinsérer un maximum de personnes. C'est vrai que ça génère des coûts, mais c'est un choix politique que nous assumons pleinement et que nous défendons comme une volonté d'insérer un maximum de personnes dans notre société.

Ceci étant dit, les synergies, on nous reprochait de ne pas aller suffisamment vite et suffisamment fort, savez-vous – vous l'avez entendu d'ailleurs par la voie de son Secrétaire lors de notre Conseil conjoint CPAS et Ville ce lundi – que la Région, par la voie de son Ministre Furlan, a financé le plan de management conjoint Ville et CPAS, pour un montant de 45.000 euros.

La Ville de La Louvière est ville pilote pour toute la Wallonie, dans le cadre des synergies. Le Ministre Furlan, d'ailleurs, m'a contacté récemment pour que les responsables de la Ville de Thuin et de son CPAS puissent venir prendre des contacts ici pour voir un peu comment les choses se sont mises en place. En termes de synergie, on est déjà très loin et on avance progressivement pour faire en sorte d'uniformiser les pratiques des uns et des autres, sachant que, clairement dans notre esprit, synergie ne veut pas dire perte d'emploi, mais c'est plutôt une addition des savoirs des deux côtés pour faire en sorte d'améliorer toujours le service aux citoyens.

Je souhaiterais aussi épinglez une autre spécificité de notre CPAS - vous pouvez vous renseigner auprès de vos collègues d'autres communes – notre CPAS a pour volonté clairement affirmée déjà depuis de nombreuses années de privilégier l'insertion des plus jeunes par les études. C'est ainsi que nous finançons nombre de bénéficiaires qui sont encore aux études et ce, durant tout leur cursus scolaire et bien au-delà d'ailleurs du niveau d'étude qui leur permettrait simplement de recouvrer des droits. C'est y compris pour des études universitaires. Je crois que ça, Monsieur Keijzer, c'est une politique de gauche très clairement aussi. Je crois que c'est une politique sociale avant tout qui permet aux plus jeunes de notre entité de pouvoir espérer s'intégrer dans les meilleures conditions au sein de notre société.

Au-delà de cela, je souhaiterais également évoquer le budget de la police. J'ai entendu beaucoup de choses. Je suis assez étonné de la lecture que vous avez faite des chiffres de notre Zone de Police parce que vous avez certainement pu remarquer que l'effectif policier a augmenté de plus de 15 % sur les trois dernières années, et cela grâce à une politique très active en termes de recrutement.

Nous avons été, et pas seulement ici, dans d'autres villes également, reconnus comme une ville avec un sous-effectif important. C'est la raison pour laquelle nous avons pu bénéficier de recrutement privilégié, allant jusqu'à financer sur fonds propres des candidats policiers qui sont en formation. Nous sommes aujourd'hui, effectivement, quasi avec un effectif complet sur la norme que nous nous étions fixée en interne au niveau des opérationnels. Les 6 paires d'yeux ou les 12 yeux, si vous préférez Madame Van Steen, ils ne sont en rien en concurrence avec les opérationnels. C'est effectivement un choix politique que nous avons fait de renforcer et de donner les moyens à la Zone pour qu'elle puisse, non seulement pour l'année 2012, avoir les moyens pour son effectif, tel que nous l'avions défini, auquel viennent s'ajouter les 6 personnes à engager pour gérer les informations données par les caméras.

Ce n'est pas seulement l'effectif sur lequel nous avons travaillé. Je l'ai dit lundi dans la présentation. Il y a également toute la dimension relative à l'amélioration du cadre de travail des policiers et des CaLog (les administratifs), mais surtout aussi améliorer les conditions d'accueil du citoyen dans les différentes implantations de notre Zone de Police. C'est pas moins de 6 millions d'euros qui ont été investis uniquement atteindre cet objectif-là. C'est une volonté aussi très claire de notre part.

Quant au budget de la Ville, il faut savoir – nous l'affirmons clairement – la pression fiscale n'a pas augmenté. Quand Monsieur Keijzer évoque l'extra-scolaire, vous comparez des choses qui ne sont pas du tout comparables. Les services que nous avons mis sur pied depuis quelque temps maintenant n'existaient pas en début de mandature. Nous avons étendu l'offre de services. Vous le savez, il y a des obligations notamment par rapport à la notion des avantages sociaux qui font que nous devons effectivement, à partir du moment où on fait offre de services, faire en sorte que les utilisateurs prennent en charge les services selon leur coût réel parce qu'effectivement, il y a plusieurs réseaux et qu'il est important que l'on ait cette problématique-là à l'esprit.

C'est vrai qu'on a beaucoup évoqué le contexte extérieur, mais comment pourrait-on faire autrement quand on écrit un budget ? Comment pourrait-on ne pas tenir compte d'une situation économique difficile ? Je crois qu'il est important de l'avoir en permanence à l'esprit, mais ce n'est pas cela qui doit nous empêcher d'avoir de l'ambition et de la fierté pour notre ville.

Les travaux, qui ont été réalisés, qui sont en cours et à venir, l'ont été avec des subsides importants. Allez-vous nous reprocher d'avoir été chercher 90 % de subsides pour rénover l'entièreté de notre centre-ville ? J'espère que non. Nous sommes conscients des enjeux en termes d'entretien, en termes de qualité que nous voulons pour notre ville. Je crois que les Louviéroises et les Louviérois ont le droit aussi d'avoir du beau pour leur ville. Nous n'avons pas l'intention de sombrer dans le misérabilisme comme certains voudraient nous y amener. Voilà ce que je tenais à vous dire.

Qu'on veuille nous reprocher d'appliquer notre Déclaration de Politique Communale, c'est un choix politique et nous l'assumons pleinement, avec des axes très clairs, qui ont été inscrits dans cette DPC et que nous mettons en oeuvre progressivement. Nous sommes d'ailleurs très loin dans la mise en oeuvre de cette Déclaration de Politique Communale qui, comme vous le savez, se décline dans tous les domaines, que ça soit au niveau de l'aménagement des espaces publics dans chaque ancienne commune, que ça soit au niveau sportif. Regardez nos infrastructures et la qualité que nous pouvons offrir à des conditions d'accessibilité maximale pour un plus grand nombre, que ça soit dans les salles, que ça soit au Point d'Eau. Regardez ce qui se fait au niveau culturel. Métropole Culture, déjà aujourd'hui, Monsieur Michiels, plus de 1.000 citoyens sont mobilisés autour de ce projet et plus de 100 partenaires sont déjà répertoriés. Je crois que la mobilisation citoyenne est une priorité pour nous et nous comptons la développer au maximum.

Voilà ce que je tenais à vous dire. C'est vrai que nous avons la fierté de pouvoir clôturer cette mandature avec une succession de budgets en équilibre, avec une ville qui s'est désendettée (je l'ai dit dans mon discours de lundi). 75 % des emprunts CRAC ont été remboursés, plus de 50 % de notre endettement a été également remboursé durant cette mandature. Je crois que l'héritage

que nous avons là aujourd'hui est sain, avec une ville qui est en pleine mutation et qui contribuera, j'en suis convaincu, à redonner de la fierté à l'ensemble de notre population pour non seulement celle qui est en place, mais également pour celle des générations qui nous suivront. C'était ça aussi le sens du combat qui a été le nôtre durant toute cette mandature. Je pense qu'à la lumière de vos critiques sur notre budget, je n'ai finalement pas entendu beaucoup de critiques fondamentales. C'est le jeu bien sûr de la majorité et de l'opposition. Nous le respectons. Mais quand même, soyez à nos côtés quand l'intérêt supérieur de la Ville est en cause. C'est ça tout le sens du message que j'ai essayé de vous faire passer.

M.Keijzer – J'ai quand même encore quelques questions auxquelles il n'a pas été répondu. Je voudrais avoir quelques explications sur le médecin qui va être actif, en collaboration avec le Relais Santé. Ce sont des précisions que je demande. C'est mentionné dans la note politique. Ce n'est pas une demande exagérée.

On a aussi un boni au niveau du service extraordinaire du CPAS de $\frac{3}{4}$ million d'euros. Pourquoi ne pourrait-on pas utiliser ça pour les problèmes sociaux ?

M.Gobert – L'extraordinaire, ce n'est pas de l'ordinaire. Je vous donne même la réponse.

M.Keijzer – Impossible ?

M.Gobert – L'extraordinaire, c'est de l'investissement, donc si c'est affecté à un investissement, on ne sait pas l'affecter à autre chose.

M.Keijzer – D'accord. Vous avez dit maintenant, en réaction à mon intervention, que les services que j'ai mentionnés pour lesquels il n'y avait pas de recettes en 2006, n'existaient pas en 2006. Précisez-moi, s'il vous plaît, quels services parce qu'on parle de repas scolaires, de garderies, de frais de transport, enseignement pour handicapés. Ce ne sont quand même pas des nouveautés.

M.Gobert – Vous avez évoqué l'extra-scolaire principalement, c'est de ça dont il s'agit. On a étendu l'offre de services dans nos écoles communales et dès lors, à partir du moment où l'offre de services a été augmentée, il y a une participation des parents.

M.Keijzer – C'est le coût-vérité que vous appliquez, qui est contraire à toute politique sociale, tout service à la population.

M.Gobert – Si vous voulez. D'autres interventions ? Monsieur Di Mattia ?

M.Keijzer – Je tiens à demander des explications par rapport au médecin et le Relais Santé.

M.Di Mattia – Monsieur le Bourgmestre, vous l'avez dit : il y a une majorité et une opposition. Je vais faire le porte-parole, ce soir, du groupe PS.

M.Gobert – Avant que Monsieur Di Mattia ne prenne la parole, j'ai oublié tout à l'heure d'excuser nos parlementaires, mais je vois que Madame Zrihen est rentrée. Monsieur Destrebecq et Madame Burgeon sont à la Chambre. Monsieur Maggiordomo était arrivé en retard également, il était excusé. Monsieur Gava et Monsieur Gorez sont excusés ainsi que Monsieur Liébin.

Monsieur Di Mattia qui fait fonction de chef de groupe.

M.Di Mattia – Merci. Monsieur le Bourgmestre, chers Collègues, je ne surprendrai personne en vous disant que le groupe PS soutiendra ce projet-budget.

M.Gobert – Vous me rassurez.

M.Di Mattia – Un budget qui s'inscrit dans un contexte particulier, souligné ce lundi par vous-même, celui d'une crise financière profonde doublée d'une crise économique, dont on ne perçoit

pas le début de la fin et qui aura de lourdes conséquences pour les pouvoirs locaux et les entités fédérées.

L'année 2012 sera celle de toutes les incertitudes (financière, économique, politique et sociale). Il faudra faire preuve de sang-froid et d'un grand sens des responsabilités si nous voulons passer, avec le moins de désagréments possible pour nos concitoyens, le cap de cette année qui s'annonce comme celle de tous les dangers.

Pas de démagogie, pas non plus de promesses fallacieuses, mais une rigueur de tous les instants. Voilà ce que l'on attendra des responsables politiques en place dans les mois à venir.

Au nom du groupe PS, nous sommes satisfaits, dans ce contexte périlleux, que ce budget 2012 suive la route que nous avons tracée depuis le début de la législation, avec un objectif précis, celui d'améliorer le cadre de vie de l'ensemble de nos concitoyens en n'oubliant personne, ni aucun quartier de notre cité.

C'est dans la confection du budget extraordinaire que l'on peut mesurer pleinement les intentions du Collège communal. Je dois vous dire que le groupe PS est rassuré puisqu'il engage un montant de 27 millions d'euros, soit la moitié de celui de l'an dernier, et qu'il évite le saupoudrage que l'on rencontre habituellement en fin de législature.

On ne pourra donc pas nous taxer de lancer des projets tape-à-l'oeil, à la veille des élections puisque nombre des investissements proposés cette année figuraient déjà à l'extraordinaire de 2011.

Vous l'avez souligné, Monsieur le Bourgmestre, les investissements prévus en 2012 viseront au moins à améliorer le cadre de vie de nos concitoyens qui est le premier axe-cadre de notre Déclaration de Politique Communale. Un axe, qui à lui seul, couvre la moitié du budget extraordinaire.

Cette année encore, un effort tout particulier sera consacré aux plantations et à l'embellissement des places. Je pense plus particulièrement aux places de Bracquignies, de Haine-St-Paul, des Trieux à Houdeng-Goegnies, des parcs publics, des aires de jeux, des abords de voiries et de certains sites comme les Etangs de Strépy ou du terail de la Blanche Cavée à Haine-St-Paul.

Le deuxième axe fort de notre budget est relatif au développement de notre enseignement communal. Vous avez eu l'occasion de le rappeler. Une éducation plus juste, c'est à la fois le moyen et le signe d'une société plus juste, et partant, plus confiante en elle-même. C'est vous-même qui l'avez souligné. Ces paroles sont d'or pour nous. Rappelons encore que le taux élevé des chômeurs dans notre région est dû, pour une large part, à une formation scolaire insuffisante pour affronter les nécessités du marché du travail.

Tout doit donc être mis en oeuvre pour empêcher le décrochage scolaire et accompagner au mieux nos enfants vers la voie du savoir.

Le groupe PS se réjouit que le Collège poursuive cette voie qui est déjà entamée depuis 2007. Depuis cette année, le Collège a injecté également des moyens conséquents pour renforcer notre enseignement communal, qu'il soit fondamental, ordinaire ou spécialisé. Ce sera encore le cas en 2012 avec près de 6.800.000 euros consacrés à ce poste, qui comprennent notamment l'aménagement du site Brichant pour l'école Fidèle Mengal (4.270.000 euros) et la modernisation de nos infrastructures scolaires (plus de 2.500.000 euros), sans oublier les moyens inscrits à l'ordinaire et qui eux sont récurrents.

Un mot encore au niveau de la maîtrise des recettes et dépenses. Très souvent, dans le passé, on a brocardé le PS en l'accusant de pratiquer une rage taxatoire pour équilibrer ses budgets. Nul ne pourra, je pense, dans les jours à venir, nous livrer ce mauvais procès. Nous avons maintenu l'IIPP et le précompte immobilier aux taux qui étaient les leurs l'an dernier.

La seule taxe qui y échappe est celle liée au coût-vérité des déchets ménagers et qui nous est

imposée par la Région.

Nous avons la conviction qu'il ne faut pas grever davantage le budget des ménages louviérois, déjà élimé par la crise, mais qu'il faut, au contraire, soutenir la consommation en ne touchant pas au pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Enfin, un tour dernier mot pour les victimes de la crise. Depuis quatre ans, le nombre de personnes qui font appel au revenu d'intégration pour survivre ne fait que croître. Les mesures relatives au contrôle des chômeurs nécessitent la mise en oeuvre d'une politique sociale nouvelle pesant très lourdement sur les finances du CPAS.

Les réformes relatives aux allocations de chômage et à l'extension du stade d'attente que semble vouloir mettre en oeuvre, au printemps prochain, le Gouvernement fédéral, auront un impact sérieux pour le CPAS de La Louvière.

Nous espérons qu'elles ne mettront pas à mal la politique d'insertion socio-professionnelle, comme vous l'avez souligné, qui fait l'originalité de notre CPAS depuis l'aube de ce millénaire. Merci.

M.Gobert – Merci, Monsieur Di Mattia.

M.Christiaens – Merci, Monsieur le Bourgmestre. En préparant le point de vue du MR sur ce budget, je n'ai pas pu m'empêcher de penser à mon ami Mario qui dit toujours : « La critique est facile mais l'art est difficile. »

C'est pour ça que ce budget 2012 est avant tout un budget-bilan des efforts qui ont été réalisés au cours de cette législature marquée par une volonté de changement au sein d'une nouvelle majorité composée.

Dans ce dernier exercice, nous retrouvons la ligne directrice de cette mandature et les objectifs qui ont été poursuivis depuis cinq ans maintenant. On en a parlé : maintien de la paix fiscale, l'utilisation partielle des bonis antérieurs pour rembourser le CRAC, maintien des améliorations des services à la population (cadre de police complété de 15 %, engagement de pompiers, projet des caméras en phase finale de réalisation et aussi l'utilisation maximale des possibilités offertes par les programmes européens ainsi qu'une politique de grands travaux d'embellissement de notre ville).

Un budget est la concrétisation des volontés et des idées politiques à mener pour le développement de la communauté. Il en dit long sur les intentions, même s'il est tributaire d'éléments extérieurs qui s'avèrent plus souvent être des obstacles que des turbos.

Dans ce climat morose, nous avons décidé d'être résolument positifs. Ainsi, malgré un contexte difficile, 2012 n'est pas annonciateur de crash programmé, mais bien d'une volonté de maintenir le cap d'un équilibre budgétaire malgré les difficultés structurelles et le contexte économique déficient.

Les incertitudes 2012 seront et surtout devront être surmontées par une vigilance de tous les instants et une gestion quotidienne efficace et scrupuleuse.

Si les citoyens devront malheureusement, et on le voit dans l'actualité, assumer la solidarité et la continuité des structures publiques, il est indispensable que ces mêmes pouvoirs publics agissent avec responsabilité et efficacité dans la gestion des dépenses publiques.

Il nous plaît à rappeler ici que cette législature s'est inscrite dans la logique « Au travail, au travail, au travail » pour réaliser les grands objectifs que notre majorité s'est fixés. Nous pensons qu'il convient de la compléter par « De la rigueur, de la rigueur, de la rigueur ».

La maîtrise des dépenses nous permet de préserver le citoyen louviérois d'une augmentation de

taxes locales et de réaliser des actions au profit de tous.

Comme nous le souhaitons depuis des années, il est temps peut-être que le pouvoir de tutelle régional permette la présentation d'un budget unique pour la Ville, le CPAS et la police. Cette fusion budgétaire serait sans contexte une amélioration de la maîtrise et de la gestion des deniers publics.

Des efforts ont déjà été consentis, tant au niveau de la police que du CPAS, mais une vigilance reste de mise.

Au niveau de la police, les moyens doivent être suffisants pour permettre le renforcement de la sécurité de tous. Cette année 2011 a été marquée par des drames, mais il est temps que le sentiment d'impunité de quelques-uns laisse la place non pas aux sentiments mais bien à une sécurité des commerçants et des citoyens louviérois.

Au niveau du CPAS, nous nous réjouissons des actes de gestion renforcés en 2011 avec la mise sous monitoring de différents services. Cependant, dans ce contexte difficile, il nous apparaît essentiel de bien concentrer les efforts sur les services apportant une réelle assistance sociale en faveur de ceux qui en ont besoin.

Aussi, nous ne pourrions éluder le débat sur des services déficitaires de façon récurrente, mais n'apportant aucune plus-value sociale aux plus faibles de notre commune.

Dans cette logique de gestion des deniers publics, nos discussions portent toujours sur un budget dit de trésorerie et non sur un budget patrimonial dont le compte du résultat nous renseignerait sur l'année à venir, sur le compte communal, sur les réalisations.

Le budget patrimonial ressemblerait à un tableau actif-passif, ce qui permettrait de donner un véritable aperçu de la santé financière de la commune et ainsi analyser son évolution de manière plus rationnelle et précise.

Les pièges se dresseront sur notre route 2012. L'objectif sera de les éviter. Ces embûches sont connues et représentent un danger (la suppression des dividendes du Holding Communal, la pression sur les prix de l'électricité trop élevés et la baisse probable des dividendes des intercommunales de gaz et d'électricité, l'emballlement possible des dépenses du CPAS suite à des transferts de charges précédemment assurés au niveau fédéral, le projet Boch de plus en plus incertain, tout au moins et certainement dans le chef du partenaire privé).

Le budget 2012 est ainsi un budget modeste mais réfléchi comme un sapin décoré avec vous, mais sans luxe et tralala.

Comme je le disais précédemment, nous serons vigilants mais pas défaitistes. Les problèmes sont là, mais l'avenir est à construire. C'est dans cet esprit positif que des pistes de projets futurs sont même avancées et constitueront la base des actions à mener pour améliorer le développement et le quotidien de l'ensemble des Louviérois.

Si la perfection n'est jamais dans les hommes mais parfois dans leurs intentions, pour ce budget, nous feront nôtre cette phrase de Jean Grenier : « Il est aussi noble de tendre à l'équilibre qu'à la perfection car c'est une perfection que de garder l'équilibre. »

M.Gobert – Merci, Monsieur Christiaens.

Je propose de passer au vote :

Le budget de notre CPAS, le point 2 :

Front Nat : abstention

PTB : non

M.Michiels : abstention

Ecolo : abstention
CDH : abstention
PS : oui
MR : oui

Zone de Police :

Front Nat : oui
PTB : non
M.Michiels : non
Ecolo : non
CDH : oui
PS : oui
MR : oui

Dotation 2012 à la Zone de Police :

Front Nat : oui
PTB : non
M.Michiels : non
Ecolo : non
CDH : oui
PS : oui
MR : oui

Budget communal, service ordinaire et extraordinaire 2012 :

Front Nat : non pour l'ordinaire et abstention pour l'extraordinaire
PTB : non
M.Michiels : non, sauf pour les dépenses de personnel
Ecolo : non, sauf pour les dépenses de personnel
CDH : non pour l'ordinaire et abstention pour l'extraordinaire
PS : oui
MR : oui

Subventions 2012 :

Front Nat : oui
PTB : oui
M.Michiels : oui
Ecolo : oui
CDH : oui
PS : oui
MR : oui

Octroi des subsides aux sociétés carnavalesques 2012 :

Front Nat : oui
PTB : oui
M.Michiels : oui
Ecolo : oui
CDH : oui
PS : oui
MR : oui

Nous avons terminé notre séance publique du Conseil.

M.Godin – Un grand merci, et m'associer au CDH quand même, avec mes gens qui sont dans le fond de la salle. Au service des Finances, un grand merci, ainsi qu'à Marc, du service Imprimerie communale parce que lui, c'est toujours dans l'urgence, un grand merci pour le boulot; ça a été fantastique.

M.Gobert – Merci à eux.

Mme Staquet – Au personnel du CPAS aussi.

M.Gobert – Ceux du CPAS également qui sont présents. Merci à vous. Et ceux de la police également.

Notre séance publique est clôturée. Nous avons juste un point en huis clos qui ira très vite en principe.

Le Conseil,

Vu l'article 109 de la Loi organique des CPAS qui dispose que "Le Collège des Bourgmestre et Echevins est, lui aussi, chargé de la surveillance et du contrôle du Centre Public d'Action Sociale";

Vu l'article 111 de la Loi organique des CPAS qui dispose, notamment, que " Copie de toute décision du Centre Public d'Action Sociale à l'exclusion des décisions d'octroi d'aide individuelle et de récupération, est transmise au Collège des Bourgmestre et Echevins";

Vu l'article 88 de la Loi organique des CPAS ;

Vu la délibération III.1 du CAS du 23/11/11 concernant son projet de budget ;

Par 24 oui, 1 non et 8 abstentions,

Décide :

Article unique : L'ensemble du budget pour l'exercice 2012 du Centre Public d'Action Sociale est approuvé tel qu'il a été voté par le Conseil de l'Action Sociale en sa séance du 23.11.2011.

3.- Zone de Police – Budget 2012- Examen et décision

Le Conseil,

Vu la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux ;

Vu la nouvelle Loi communale ;

Vu l'Arrêté Royal du 05 septembre 2001, portant le règlement général de la comptabilité de la police locale ;

Vu l'avis de la commission prévu à l'article 11 de l'arrêté royal du 05 septembre 2001 portant le règlement général de la comptabilité de la police locale ;

Vu la Circulaire ministérielle PLP48 traitant des directives pour l'établissement du budget de police 2012 à l'usage des zones de police ;

Revu la délibération du Collège communal du 14/11/2011 relatif au « Budget 2012 » ;

Revu la délibération du Collège communal du 21/11/2011 relatif au « Budget 2012 » ;

Revu la délibération du Collège communal du 28/11/2011 relatif au « Budget 2012 » ;

Vu la délibération du Collège communal du 05/12/2011 relatif au « Budget 2012 » ;

Vu les totaux des groupes économiques du budget 2012 prévu comme suit :

Tableau Récapitulatif Budget Ordinaire – Dépenses 2012

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
399 Justice - Police	18.157.913,16	2.366.701,47	19.000,00	901.023,41	21.444.638,04	660.252,87	22.104.890,91
Total	18.157.913,16	2.366.701,47	19.000,00	901.023,41	21.444.638,04	660.252,87	22.104.890,91
Balances exercice propre					Déficit	1.127.256,16	
Exercices antérieurs					Dépenses Ordinaire		1.026.658,26
					Déficit	0	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs					Dépenses Ordinaire		23.131.549,17
069 Prélèvements							0
Total général							23.131.549,17
Résultat général					Mali	0	

Tableau Récapitulatif Budget Ordinaire – Recettes 2012

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dette 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
399 Justice - Police	810.063,21	20.083.601,12	83.970,42	20.977.634,75	0	20.977.634,75
Total	810.063,21	20.083.601,12	83.970,42	20.977.634,75		20.977.634,75
Balances exercice propre				Excédent	0	
Exercices antérieurs				Recettes Ordinaire		2.153.914,42
				Excédent	0	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Ordinaire		23.131.549,17
069 Prélèvements						0
Total général						23.131.549,17
Résultat général				Boni	0	

Tableau Récapitulatif Budget Extraordinaire – Dépenses 2012

Fonctions	Transferts 000/90	Investissements 000/91	Dette 000/92	Total 000/93	Prélèvements 000/98	Total 000/95
399 Justice - Police	0	2.597.000,00	0	2.597.000,00	0	2.597.000,00
Total		2.597.000,00		2.597.000,00		2.597.000,00
Balances exercice propre				Déficit	0	
Exercices antérieurs				Dépenses		0

Fonctions	Transferts 000/90	Investissements 000/91	Dette 000/92	Total 000/93	Prélèvements 000/98	Total 000/95
				Extraordinaire		
				Déficit	0	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Dépenses Extraordinaire		2.597.000,00
069 Prélèvements						0
Total général						2.597.000,00
Résultat général				Mali	0	

Tableau Récapitulatif Budget Extraordinaire – Recettes 2012

Fonctions	Transferts 000/80	Investissements 000/81	Dette 000/82	Total 000/83	Prélèvements 000/88	Total 000/85
399 Justice - Police	1.300.000,0 0	0	1.297.000,0 0	2.597.000,00	0	2.597.000,0 0
Total	1.300.000,0 0		1.297.000,0 0	2.597.000,00		2.597.000,0 0
Balances exercice propre				Excédent	0	
Exercices antérieurs				Recettes Extraordinaire		181.745,66
				Excédent	0	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Extraordinaire		2.778.745,6 6
069 Prélèvements						0
Total général						2.778.745,6 6
Résultat général				Boni	181.745,66	

Attendu que conformément à la Circulaire ministérielle PLP48, il est proposé au Collège de mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil le projet du budget 2012 de la Zone de Police (services ordinaire et extraordinaire), tel qu'annexé au présent rapport.

Par 30 oui et 3 non,

Décide :

Article 1: le service ordinaire du budget pour l'exercice 2012 de la Zone de police est approuvé.

Article 2 : le service extraordinaire du budget pour l'exercice 2012 de la Zone de police est approuvé.

4.- Dotation 2012 à la Zone de Police – Examen et décision

Le Conseil,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

Vu la circulaire budgétaire relative à l'élaboration des budgets des communes et des CPAS de la Région Wallonne, à l'exception des communes et des CPAS relevant des communes de la Communauté germanophone pour l'année 2012;

Considérant les annexes obligatoires au budget communal;

Considérant que les zones de police sont autorisées à utiliser leurs bonis antérieurs pour financer leurs exercices propres;

En conséquence,

Par 30 oui et 3 non,

Décide :

Article unique : d'accorder à la zone de police de La Louvière pour l'exercice budgétaire 2012, une dotation de € 13.712.910,02 €.

5.- Budget communal des services ordinaire et extraordinaire 2012 – Examen et décision

Le Collège,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

Vu l'article 1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

Vu l'article 1122-26 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation autorisant le vote séparé d'un ou de plusieurs articles ou groupes d'articles budgétaires;

Vu le décret du 22 novembre 2007 modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

Vu la circulaire budgétaire relative à l'élaboration des budgets des communes et des CPAS de la Région Wallonne à l'exception des communes et des CPAS relevant des communes de la communauté germanophone pour l'année 2012;

Par 24 oui,

Par 6 non pour l'ordinaire et 6 abstentions pour l'extraordinaire

Par 1 non

Par 2 non, sauf pour les dépenses de personnel

Décide :

Article unique : d'arrêter le budget des services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2012 conformément aux tableaux récapitulatifs ci-annexés.

Tableau Récapitulatif Budget Ordinaire – Dépenses 2012

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
000 Divers	0	0	0	0	0	0	0

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dettes 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
009 Recettes & dépenses générales	0	75.000,00	41.112,89	841.073,96	957.186,85	0	957.186,85
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	0	311.000,00	0	311.000,00	0	311.000,00
059 Assurances	447.500,00	288.500,00	5.000,00	0	741.000,00	0	741.000,00
123 Administration générale	14.437.327,92	3.379.147,92	93.787,62	888.212,43	18.798.475,89	0	18.798.475,89
129 Patrimoine privé	0	394.233,30	2.041.656,00	833.073,97	3.268.963,27	0	3.268.963,27
139 Services généraux	2.200.546,56	932.530,00	13.314,00	455.035,57	3.601.426,13	0	3.601.426,13
149 Calamités	0	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	9.969.647,90	775.104,00	716.835,84	1.182.929,80	12.644.517,54	0	12.644.517,54
399 Justice - Police	711.588,28	113.200,00	13.931.859,66	125.550,15	14.882.198,09	0	14.882.198,09
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	5.751.875,31	1.831.207,00	15.787,20	2.937.426,29	10.536.295,80	0	10.536.295,80
599 Commerce - Industrie	0	187.583,00	333.305,00	232.308,51	753.196,51	0	753.196,51
699 Agriculture	0	0	500,00	0	500,00	0	500,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	2.950.834,05	2.138.015,00	238.308,00	1.156.598,62	6.483.755,67	0	6.483.755,67
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	137.781,87	350.179,00	1.924,00	104.917,48	594.802,35	0	594.802,35
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	19.623,00	443.390,00	779,00	74.033,59	537.825,59	0	537.825,59
767 Bibliothèques publiques	369.764,49	86.951,00	450,00	26.008,19	483.173,68	0	483.173,68
789 Education Popul. et Arts	2.144.463,95	1.255.219,00	3.397.117,00	3.308.625,16	10.105.425,11	0	10.105.425,11

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
799 Cultes	0	33.000,00	665.416,92	161.549,34	859.966,26	0	859.966,26
839 Sécurité et Assist. sociale	1.469.795,00	71.050,00	11.360.606,06	53.537,80	12.954.988,86	0	12.954.988,86
849 Aide sociale et familiale	2.096.961,33	181.718,07	555.450,31	130.893,67	2.965.023,38	0	2.965.023,38
859 Emploi	0	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	100.502,00	68.503,00	23.472,71	192.477,71	0	192.477,71
874 Alimentation - Eau	0	2.500,00	116.000,00	230.870,92	349.370,92	0	349.370,92
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	1.455.261,43	4.082.882,40	250.650,60	143.606,47	5.932.400,90	0	5.932.400,90
877 Eaux usées	266.851,03	22.002,00	532,00	116.736,10	406.121,13	0	406.121,13
879 Cimetières- Protec. environ.	243.048,02	176.305,00	7.815,00	277.705,39	704.873,41	0	704.873,41
939 Logement - Urbanisme	267.323,95	125.345,00	59.553,00	948.324,58	1.400.546,53	0	1.400.546,53
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0	0
Total	44.940.194,09	17.045.563,69	34.227.263,10	14.252.490,70	110.465.511,58		110.465.511,58
Balances exercice propre					Déficit	0	
Exercices antérieurs					Dépenses Ordinaire		208.192,69
					Déficit	0	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs					Dépenses Ordinaire		110.673.704,27
069 Prélèvements							3.050.220,74
Total général							113.723.925,01
Résultat général					Mali	0	

Tableau Récapitulatif Budget Ordinaire – Recettes 2012

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dettes 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	1.689.987,12	423.584,20	2.113.571,32	16.740,47	2.130.311,79
019 Dette générale	0	8.554,17	0	8.554,17	0	8.554,17
029 Fonds	0	30.123.282,97	0	30.123.282,97	0	30.123.282,97
049 Impôts et Redevances	0	45.030.798,44	0	45.030.798,44	0	45.030.798,44
059 Assurances	1.000,00	0	0	1.000,00	0	1.000,00
123 Administration générale	607.292,00	4.351.308,31	600,00	4.959.200,31	290.700,50	5.249.900,81
129 Patrimoine privé	202.000,00	2.411.590,00	500,00	2.614.090,00	37.193,90	2.651.283,90
139 Services généraux	15.700,00	264.208,82	0	279.908,82	82.696,58	362.605,40
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	693.700,00	5.407.922,55	0	6.101.622,55	0	6.101.622,55
399 Justice - Police	359.188,00	1.000.274,03	0	1.359.462,03	380.653,22	1.740.115,25
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	58.464,48	349.694,00	0	408.158,48	300.000,00	708.158,48
599 Commerce - Industrie	1.209.774,66	0	4.973.921,98	6.183.696,64	0	6.183.696,64
699 Agriculture	1.279,63	0	0	1.279,63	0	1.279,63
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	603.750,00	2.245.158,51	0	2.848.908,51	0	2.848.908,51
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	24.300,00	138.215,38	0	162.515,38	0	162.515,38
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	50.000,00	533.423,00	0	583.423,00	0	583.423,00
767 Bibliothèques publiques	1.100,00	86.349,00	0	87.449,00	0	87.449,00
789 Education Popul. et Arts	746.342,00	662.853,39	0	1.409.195,39	300.000,00	1.709.195,39

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dette 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
799 Cultes	1.000,00	0	0	1.000,00	0	1.000,00
839 Sécurité et Assist. sociale	2.900,00	345.979,23	0	348.879,23	0	348.879,23
849 Aide sociale et familiale	361.000,00	1.620.504,75	0	1.981.504,75	0	1.981.504,75
859 Emploi	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	42.220,00	0	0	42.220,00	0	42.220,00
874 Alimentation - Eau	200,00	0	548.270,92	548.470,92	0	548.470,92
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	111.000,00	375.253,37	533.832,00	1.020.085,37	400.000,00	1.420.085,37
877 Eaux usées	400,00	0	0	400,00	0	400,00
879 Cimetières- Protec. environ.	239.850,00	22.500,00	0	262.350,00	0	262.350,00
939 Logement - Urbanisme	58.000,00	118.500,00	0	176.500,00	0	176.500,00
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
Total	5.390.460,77	96.786.357,04	6.480.709,10	108.657.526,91	1.807.984,67	110.465.511,58
Balances exercice propre				Excédent	0	
Exercices antérieurs				Recettes Ordinaire		16.104.986,31
				Excédent	0	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Ordinaire		126.570.497,89
069 Prélèvements						3.050.220,74
Total général						129.620.718,63
Résultat général				Boni	15.896.793,62	

Tableau Récapitulatif Budget Extraordinaire – Dépenses 2012

Fonctions	Transferts 000/90	Investissements 000/91	Dette 000/92	Total 000/93	Prélèvements 000/98	Total 000/95
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	0	0	0	0	0
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	0	0	0	0	0
059 Assurances	0	0	0	0	0	0
123 Administration générale	0	666.000,00	0	666.000,00	0	666.000,00
129 Patrimoine privé	0	1.433.340,00	50.000,00	1.483.340,00	0	1.483.340,00
139 Services généraux	0	2.483.500,00	0	2.483.500,00	0	2.483.500,00
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	125.355,00	0	125.355,00	0	125.355,00
399 Justice - Police	0	9.500,00	0	9.500,00	0	9.500,00
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	0	4.702.500,00	0	4.702.500,00	0	4.702.500,00
599 Commerce - Industrie	0	0	0	0	0	0
699 Agriculture	0	0	0	0	0	0
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0	1.287.937,00	0	1.287.937,00	0	1.287.937,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	265.450,00	0	265.450,00	0	265.450,00
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	5.069.301,00	0	5.069.301,00	0	5.069.301,00
767 Bibliothèques publiques	0	175.500,00	0	175.500,00	0	175.500,00
789 Education Popul. et Arts	65.750,00	3.613.995,14	0	3.679.745,14	0	3.679.745,14

Fonctions	Transferts 000/90	Investissements 000/91	Dette 000/92	Total 000/93	Prélèvements 000/98	Total 000/95
799 Cultes	10.000,00	710.000,00	0	720.000,00	0	720.000,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0	0	0
849 Aide sociale et familiale	0	179.500,00	0	179.500,00	0	179.500,00
859 Emploi	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	70.300,00	0	70.300,00	0	70.300,00
874 Alimentation - Eau	0	0	0	0	0	0
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	100.010,00	0	100.010,00	0	100.010,00
877 Eaux usées	0	100.000,00	0	100.000,00	0	100.000,00
879 Cimetières- Protec. environ.	0	124.500,00	0	124.500,00	0	124.500,00
939 Logement - Urbanisme	194.000,00	5.949.386,25	0	6.143.386,25	0	6.143.386,25
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
Total	269.750,00	27.066.074,39	50.000,00	27.385.824,39		27.385.824,39
Balances exercice propre				Déficit	6.072.509,01	
Exercices antérieurs				Dépenses Extra-ordinaire		47.931,16
				Déficit	0	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Dépenses Extra-ordinaire		27.433.755,55
069 Prélèvements						3.050.220,74
Total général						30.483.976,29
Résultat général				Mali	0	

Tableau Récapitulatif Budget Extraordinaire – Recettes 2012

Fonctions	Transferts 000/80	Investissements 000/81	Dette 000/82	Total 000/83	Prélèvements 000/88	Total 000/85
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	0	0	0	0	0
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	0	0	0	0	0
059 Assurances	0	0	0	0	0	0
123 Administration générale	180.000,00	0	120.000,00	300.000,00	0	300.000,00
129 Patrimoine privé	1.129.840,00	25.000,00	296.000,00	1.450.840,00	0	1.450.840,00
139 Services généraux	0	0	410.000,00	410.000,00	0	410.000,00
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	0	0	0	0	0
399 Justice - Police	9.500,00	0	0	9.500,00	0	9.500,00
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	1.851.327,00	0	2.255.173,00	4.106.500,00	0	4.106.500,00
599 Commerce - Industrie	0	0	0	0	0	0
699 Agriculture	0	0	0	0	0	0
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	199.032,99	0	369.000,00	568.032,99	0	568.032,99
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	0	100.000,00	100.000,00	0	100.000,00
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	2.785.340,04	1.909.180,96	255.000,00	4.949.521,00	0	4.949.521,00
767 Bibliothèques publiques	0	0	100.000,00	100.000,00	0	100.000,00
789 Education Popul. et Arts	978.475,14	0	1.693.060,00	2.671.535,14	0	2.671.535,14

Fonctions	Transferts 000/80	Investissements 000/81	Dette 000/82	Total 000/83	Prélèvements 000/88	Total 000/85
799 Cultes	140.000,00	0	438.000,00	578.000,00	0	578.000,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0	0	0
849 Aide sociale et familiale	0	0	130.000,00	130.000,00	0	130.000,00
859 Emploi	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	10.000,00	0	56.500,00	66.500,00	0	66.500,00
874 Alimentation - Eau	0	0	0	0	0	0
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	0	0	0	0	0
877 Eaux usées	0	0	0	0	0	0
879 Cimetières- Protec. environ.	0	0	0	0	0	0
939 Logement - Urbanisme	4.909.886,25	55.000,00	908.000,00	5.872.886,25	0	5.872.886,25
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
Total	12.193.401,42	1.989.180,96	7.130.733,00	21.313.315,38		21.313.315,38
Balances exercice propre				Excédent	0	
Exercices antérieurs				Recettes Extraordinaire		4.907.424,61
				Excédent	0	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Extraordinaire		26.220.739,99
069 Prélèvements						9.138.229,75
Total général						35.358.969,74
Résultat général				Boni	4.874.993,45	

6.- Subventions 2012 – Examen et décision

Le Conseil,

Vu la circulaire budgétaire relative à l'élaboration des budgets des communes et des CPAS de la Région Wallonne, à l'exception des communes et des CPAS relevant des communes de la Communauté germanophone pour l'année 2012;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

Vu l'article L1122-30 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 05 juillet 2007 portant le Règlement Général de la Comptabilité Communale;

Vu le décret du 22 novembre 2007 modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

Vu les contrat de gestion conclu avec les ASBL Antenne Centre, Maison du Tourisme du Parc des Canaux et des Châteaux, Syndicat d'Initiative de La Louvière, Centre de la Gravure et de l'Image Imprimée, Centre Indigo, Centre Ville Centre de Vie, Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre, Centre Louviérois d'Accueil de l'Enfance, Communauté Urbaine du Centre, Ecomusée, Centre d'Archives Industrielles et Minières du Bois-du-Luc, l'ASBL Pirouline Pause Cartable, Les P'tits Câlins, Agence Immobilière Sociale Logicentre, Promotion de la Santé à l'Ecole;

Considérant qu'il convient de soutenir les associations à caractère sportif, culturel, artistique, social et éducatif;

Considérant que ces subventions sont octroyées en vue de promouvoir des activités utiles à l'intérêt général, telles que sportives, culturelles, sociales, éducatives, ...;

Considérant que les pièces exigées du bénéficiaire de la subvention sont les bilans, comptes, rapports annuels de gestion et de situation financière pour toutes les ASBL, sauf pour l'ASBL Citoyens du Monde, le Comité des fêtes de Strépy-Bracquegnies et l'ASBL Syndicat d'Initiative d'Haine-Saint-Pierre pour lesquels l'état des recettes et des dépenses est uniquement exigé sur la faible hauteur du montant du subside;

Considérant que, pour les subventions précédentes, toutes les pièces justificatives ont été transmises par les ASBL et/ou partenaires à la Ville;

Par 30 oui et 3 non,

Décide :

Article 1er : d'octroyer en 2012 aux partenaires de la Ville les subventions suivantes :

–ASBL Bayard International :	€ 500,00
–Ligue des droits de l'homme :	€ 125,00
–ASBL Société Contre la Cruauté envers les Animaux :	€ 5.453,00
–ASBL A.I.P.C.R.F :	€ 620,00
–ASBL Comité du Contrat de Rivière de la Senne :	€ 697,00
–ASBL Contrat de Rivière de la Haine :	€ 10.732,20
–Subsides accordé aux entreprises (location Hall des Expos)	€ 5.000,00
–Subsides accordé aux organismes au service des ménages (location Hall des Expos)	€ 20.000,00
–ASBL Centre Ville Centre de Vie :	€ 108.512,00
–ASBL Communauté Urbaine du Centre :	€ 15.523,00
–ASBL Syndicat d'Initiative de La Louvière :	€ 57.800,00
–ASBL Syndicat d'Initiative de Haine-Saint-Pierre :	€ 2.850,00
–ASBL Maison du Tourisme du Parc des Canaux et Châteaux :	€ 113.000,00

– Association des Cercles Horticoles :	€ 500,00
–ASBL Voyages & Découvertes :	€ 39.685,00
–ASBL Centre Dramatique de Wallonie pour l'Enfance et la Jeunesse :	€ 26.081,00
–Fondation Mons 2015 :	€ 50.000,00
–Associations d'éducation populaire :	€2.082,00
–ASBL Centre Indigo :	€ 211.000,00
–ASBL Les Territoires de la Mémoire :	€ 1.938,00
–Association Conseil Consultatif Louviérois des Citoyens du Monde (CCLCM) :	€ 3.800,00
–Sociétés Folkloriques (divers bénéficiaires) :	€ 42.000,00
–ASBL Comité des Fêtes de Strépy-Bracquegnies :	€ 3.470,00
–Ducasses et autres manifestations (divers bénéficiaires) :	€ 15.000,00
–ASBL Maison du Sport :	€ 753.851,00
–Institut du Patrimoine Wallon (Centre de la Céramique) :	€ 250.000,00
–ASBL Centre Culturel Régional du Centre :	€ 636.949,00
–ASBL Ceraic :	€ 9.816,00
–Association des Villes Historiques :	€ 1.050,00
–ASBL Centre de la Gravure et de l'Image Imprimée :	€ 11.156,00
–ASBL Ecomusée et Centre d'Archives Industrielles et Minières du Bois-du-Luc :	€ 61.868,00
–ASBL Antenne Centre :	€ 106.614,00
–ASBL Maison de la Laïcité :	€ 74.367,00
–Subside aux oeuvres à caractère familial (divers bénéficiaires) :	€ 3.470,00
–ASBL Pirouline Pause Cartable :	€ 6.197,00
–ASBL Les P'tits Câlines :	€ 12.750,00
–ASBL Centre Louviérois de l'Accueil de l'Enfance :	€ 191.374,00
–Sociétés patriotiques (divers bénéficiaires) :	€ 1.165,00
–ASBL Responsable Young Drivers :	€ 750,00
–ASBL Promotion de la Santé à l'Ecole :	€ 60.000,00
–ONE locales :	€ 4.462,00
–Ville Santé (divers bénéficiaires) :	€ 4.000,00
–Prime pour l'installation d'un chauffe-eau solaire (plusieurs bénéficiaires) :	€ 3.250,00
–ASBL AIS Logicentre :	€ 39.663,00
–Prime Label Qualité Logement (plusieurs bénéficiaires) :	€ 2.000,00
–Prime pour l'installation d'une nouvelle enseigne lumineuse :	€ 9.500,00
–Régie Communale Autonome (financement Canon) :	€ 509.305,00
–Régie Communale Autonome (déficit Point d'Eau) :	€ 697.000,00
–Régie Communale Autonome (financement Canon Hall) :	€ 10.265,00
–C.P.E.O.N.S & Conseil de l'Enseignement :	€ 6.300,00

Article 2 : d'octroyer en 2012 les subventions suivantes aux partenaires de la Ville, dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale 2009-2013 :

–Réseau Laïque de Solidarité – Picardie Laïque (abri de jour) :	€ 35.265,48
–ASBL Centre INDIGO (studio J) :	€ 114.750,00
– A.S.B.L PsyChic – (Samenta) :	€ 68.850,00
–CPAS :	€ 63.750,00
–ASBL Ellipse :	€ 510,00
–Réseau Laïque de Solidarité - Picardie Laïque (abrit de nuit) :	€ 20.552,83
–Espace Seniors des Femmes Prévoyantes Socialistes :	€ 3.315,00
–Vie Féminine :	€ 11.730,00
–Théâtre Royal de la Monnaie :	€ 5.610,00

–ASBL "CPCF" – Centre de Promotion des Consultations Familiales	€ 8.670,00
–A.S.B.L « A.P.T.S » : Association Pluraliste des Travailleurs Sociaux de L.L	€ 4.080,00

Article 3 : d'octroyer en 2012 les subventions suivantes aux partenaires de la Ville, dans le cadre de la Politique des Grandes Villes :

–CPAS :	€ 15.000,00
–ASBL CERAIC :	€ 25.000,00
–ASBL Centre INDIGO :	€ 91.320,00
–ASBL La Louvière + :	€ 1.610.090,00
–RCA :	€ 300.000,00

7.- Animation de la Cité - Octroi des subsides aux sociétés carnavalesques de l'entité louviéroise pour l'année 2012 – Proposition – Examen et décision

Le Conseil,

Sur la proposition du service Animation de la Cité en son rapport présenté au Collège communal en date du 10 octobre 2011, de fixer les subsides octroyés aux sociétés carnavalesques de l'entité louviéroise pour l'année 2012 sur le budget ordinaire 76304/332/02 « subsides aux sociétés carnavalesques » suivant le tableau ci-dessous:

A) CARNAVAL DU « FEUREU » HAINE-SAINT-PIERRE

1) Les Anciens Gilles du Fond (gilles)	€ 1.041
2) Les Récalcitrants (gilles)	€ 1.041
3) Les Dames des Récalcitrants (dames des gilles)	€ 322
4) Les Z'Infatigables	€ 608
5) Les Sans Soucis (gilles)	€ 1.041
6) Les Dames des Sans Soucis (Dames des gilles)	€ 322
SOUS-TOTAL	€ 4.375

B) CARNAVAL DE BRACQUEGNIES

1) Les Indépendants (gilles) S.R.	€ 775
2) Les Boute-en-Train (gilles)	€ 775
3) Les Arlequins (fantaisie)	€ 708
4) Les Takosou's (fantaisie)	€ 708
5) Les Dames des Indépendants	€ 322
6) La 2ème Tournée(fantaisie)	€ 708
SOUS-TOTAL	€ 3.996

C) CARNAVAL DE LA LOUVIERE

1) Les Boute-en-Train (gilles)	€ 1.314
2) Les Commerçants (gilles)	€ 1.314
3) Les Maugrétout (gilles)	€ 1.314
4) Les Gilles de Bouvy (gilles)	€ 1.314
5) Les Dames de Bouvy (dames des gilles)	€ 360
6) Les Amis Réunis (gilles)	€ 1.314
7) Les Indépendants (gilles)	€ 1.314
8) Les Paysans de Baume	€ 1.289
9) Les Sanchos (fantaisie)	€ 769
10) Les Gais Amis(fantaisie)	€ 769
11) Les Pierrots de la Louve (fantaisie)	€ 769
SOUS-TOTAL	€ 11.840

D) CARNAVAL DE HOUDENG-GOEGNIES

1) Les Amis Réunis (gilles)	€ 1.314
2) Les Sans Rancune (gilles)	€ 1.314
3) Les Bons Vivants (gilles)	€ 1.314
4) Les Paysans du Trieu	€ 1.289
5) Les Dames des Paysans du Trieu	€ 360
6) Les Zouaves du Pavé (fantaisie)	€ 708
7) Les Insortables (fantaisie)	€ 708
8) Les Dames des Amis Réunis	€ 360
SOUS-TOTAL	€ 7.367

E) CARNAVAL DE MAURAGE

1) Les Baud'lies (fantaisie)	€ 708
2) Les Bons Vivants (gilles)	€ 775
3) Les Dames des Bons Vivants (dames des gilles)	€ 322
4) Les Amis Réunis (gilles)	€ 775
5) Les Amis du Plaisir (fantaisie)	€ 708
6) Les Sans Rancune (gilles)	€ 775
7) Les Miss Sans Rancune (Dames des gilles)	€ 322
SOUS-TOTAL	€ 4.385

F) CARNAVAL DE SAINT-VAAST

1) Les Gais Rinlis (gilles)	€ 775
2) Les Récalcitrants (gilles)	€ 775
3) Les Galopins (fantaisie)	€ 708
4) Les Ouvriers Dévoués (gilles)	€ 775
5) Les Flaminds « Sans Conduite » (fantaisie)	€ 708
6) Les T'Chauds Lapins (fantaisie)	€ 708
7) Les Trinettes (Dames de gilles)	€ 322
SOUS-TOTAL	€ 4.771

H) CARNAVAL DE TRIVIERES

1) Les Supporters (gilles)	€ 775
2) Les Récalcitrants (gilles)	€ 775
3) Les Chevaliers Triviérois (fantaisie)	€ 608
4) Les Allumés (fantaisie)	€ 608
SOUS-TOTAL	€ 2.766

D) CARNAVAL DE BESONRIEUX

1) Les Bons Vivants (gilles)	€ 708
2) Les Folles (dames)	€ 322
3) Les Paysans de Besonrieux	€ 683
SOUS-TOTAL	€ 1.713

TOTAL € 41.213

Vu la Loi Communale

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation.

A l'unanimité,

Décide:

Article unique :

Le Conseil communal autorise le paiement des subsides 2012 octroyés aux sociétés carnavalesques pour un montant de € 41.213 sur l'article budgétaire 76304/332/02.

La séance est levée à 21 heures 45.

Par le Conseil,

Le Secrétaire,

Le Président,

R.ANKAERT

J.GOBERT